

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 19 janvier 2025 / 19 rajab 1446 - N° 3744 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

**Tebboune reçoit le ministre des Forces armées de la République du Sénégal**

P.3

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**Tebboune préside la cérémonie de remise des lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs**

P.3

ALGÉRIE - UNION AFRICAINE

**Mme Mansouri prend part à Djouba aux travaux du Comité ad hoc de haut niveau de l'UA sur le Soudan du Sud (C5)**

P.24

## CONSEIL SÉCURITÉ

# L'Algérie condamne les attaques délibérées des forces d'occupation sionistes contre le personnel de la Finul

● A la demande de l'Algérie et de la Russie, réunion au Conseil de sécurité jeudi sur les enfants de Ghaza

L'Algérie, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de janvier, a "fermement" condamné vendredi, les attaques délibérées perpétrées par les forces d'occupation sionistes contre le personnel de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), appelant à l'ouverture d'une enquête impartiale en vue d'appliquer le principe de responsabilité. "Nous condamnons dans les termes les plus fermes les attaques délibérées des forces d'occupation (sionistes) contre le personnel de la Finul, ainsi que la destruction voulue de ses locaux", a déclaré le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, dans son intervention, lors d'une réunion sur la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) et la Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement (Fnoud). P.24



## CONSEIL DE LA NATION

**Mme Djilali présente la nouvelle loi sur la gestion des déchets devant la Commission d'équipement et de développement local**

P.4

## RESSOURCES EN EAUX

**Barrages: un taux de remplissage national avoisinant les 35% (Derbal)**

P.4

## JUSTICE

**Tipasa : sortie de la 27<sup>e</sup> promotion des magistrats de l'ESM de Koléa**

P.4

## SANTÉ

**OTITE  
8 questions que vous n'osez pas poser au pédiatre**

P.12-13

## FOOTBALL

**LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE  
YANGS AFRICANS 0 - 0 MCA  
Le MCA arrache la qualification pour les quarts de finale**

Par F Yanis



P.21

## FESTIVAL DU CINÉMA AFRICAIN DE LOUXOR

**Le film algérien "Frantz Fanon" remporte le prix du jury**

P.16

## INTEMPIERIES

**La DGSN appelle les usagers de la route à la prudence et à la vigilance**

P.2

**MÉTÉO****Chutes de neige sur les reliefs de l'ouest du pays (BMS)**

Des chutes de neige sont attendues, sur les reliefs de l'ouest du pays dépassant 1100 à 1200 mètres d'altitude, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie.

Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tissemsilt, Tiaret, Djelfa, Laghouat et El-Bayadh, où l'épaisseur de la neige est estimée entre 10 et 15 cm.

**INTEMPIERIES****La DGSN appelle les usagers de la route à la prudence et à la vigilance**

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a appelé, samedi dans un communiqué, les conducteurs et les usagers de la route à la prudence et à la vigilance lors de leurs déplacements, ainsi qu'au respect des règles de sécurité routière, suite aux intempéries enregistrées dans certaines wilayas du pays.

"Suite au bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie, la DGSN appelle les conducteurs et les usagers de la route à la prudence et à la vigilance lors de leurs déplacements", a précisé la même source. La DGSN a rappelé aux conducteurs de véhicules et aux transporteurs de voyageurs et de marchandises, l'importance de respecter les règles de sécurité routière durant les intempéries, notamment en procédant à la vérification de l'état des équipements et accessoires du véhicule et en respectant la vitesse légale en temps pluvieux et la distance de sécurité, ainsi que les panneaux de signalisation dans les zones urbaines et à proximité des établissements éducatifs.

Elle a, en outre, fait savoir que les formations de police fixes et mobiles déployées sur le terrain veillent à accompagner les usagers de la voie publique et à garantir la fluidité du trafic sur les axes et routes relevant de leur territoire de compétence.

La DGSN met également à la disposition des citoyens ses plateformes de communication, les numéros vert 1548 et de secours 17, pour tout signalement 24h/24h, selon le même communiqué.

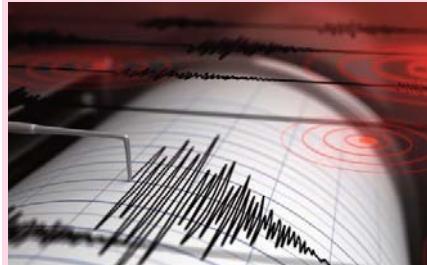
**Appel aux citoyens à la prudence et au respect du code la route (Gendarmerie nationale)**

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a appelé les citoyens à respecter les règles de sécurité routière et à éviter de se rendre sur les hauteurs concernées par le bulletin météorologique spécial (BMS) émis ce vendredi par les services météorologiques, et placé au niveau de vigilance "Rouge".

En raison des précipitations importantes de pluies et de neige, et suite au bulletin météorologique spécial (BMS) émis vendredi, par l'Office national de météorologie, faisant état d'une alerte de troisième degré, le Commandement de la GN appelle les citoyens à respecter le code de la route ainsi que la vitesse autorisée et la distance de sécurité, et à vérifier l'état du véhicule avant tout déplacement", lit-on dans le communiqué.

Le Commandement de la GN a également appelé à "ne pas se déplacer vers les hauteurs qui connaîtront de fortes chutes de neige pour éviter de se perdre, et à ne pas se rendre sur ces lieux qu'après l'amélioration des conditions météorologiques".

Les services de la GN ont "mobilisé toutes les unités au niveau des wilayas concernés par ce BMS pour faciliter la circulation, sensibiliser les usagers de la route et les orienter", tout en rappelant que le numéro vert (1055) reste à la disposition des citoyens pour toute demande d'aide ou de secours, ainsi que la page Facebook "Tariki+" pour tout renseignement sur l'état du trafic routier".

**SÉISME****Secousse tellurique de 3,8 degrés dans la wilaya de Jijel (CRAAG)**

Une secousse tellurique de magnitude 3,8 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi à 16h13 dans la wilaya de Jijel, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 1 kilomètre au nord d'El Aouana, précise la même source.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE****13 morts et 290 blessés en 48 heures (Protection civile)**

Treize (13) personnes sont décédées et 290 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 9 morts et 5 blessés suite à une collision entre deux véhicules dans la daïra d'Abalssa, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 33 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans plusieurs wilayas.

La même source a déploré le décès de 3 personnes à cause du même gaz à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas d'El Bayadh, Tébessa et Tiaret.

La Protection civile est également intervenue suite à une explosion d'une bouteille de gaz butane suivie d'un incendie dans un appartement situé à Bordj Menail (Boumerdes), et l'explosion du gaz de ville à l'intérieur d'un appartement situé dans la daïra d'El Kheroub, ajoute le communiqué.

**DISTRIBUTION D'EAU****Blida : perturbation de la distribution d'eau dans cinq communes en raison des intempéries**

Une perturbation de la distribution d'eau potable est enregistrée samedi dans cinq (5) communes de la région Est de la wilaya de Blida en raison des intempéries, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette perturbation dans la distribution d'eau potable concerne cinq (5) communes, à savoir Bougara, Ouled Slama, Hammam Melouane et Chebli, en plus des cités AADL du pôle de Sidi Serhane, dans la commune de Bouinane.

Elle est due à un arrêt forcé de la production au complexe hydraulique de Megtaâ Lezreg, dans la commune de Hammam Melouane, en raison de la turbidité élevée des eaux causée par les intempéries, a expliqué la même source.

L'ADE de Blida a rassuré ses abonnés quant à la reprise du programme habituel de distribution d'eau potable dès la remise en service du complexe hydraulique.

**LUTTE CONTRE LA DROGUE****Tlemcen: saisie de plus de 2 kg de cocaïne et arrestation de deux mis en cause à Maghnia**

Les éléments de sûreté de la wilaya de Tlemcen ont opéré la saisie de 2,3 kg de cocaïne et l'arrestation de deux mis en cause dans la ville de Maghnia, a-t-on indiqué, vendredi, dans un communiqué de la cellule de communication.

L'opération a été effectuée par des éléments de la brigade de recherche et intervention (BRI) relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tlemcen, sur la base d'informations sur la présence d'un groupe de malfaiteurs spécialisé dans le trafic des drogues dures (cocaïne) et le blanchiment d'argent dans la ville de Maghnia.

Un travail de terrain a conduit à l'arrestation de deux personnes et la saisie de la quantité citée de drogue dure, en plus de deux véhicules, une motocyclette et une somme de 3 millions de dinars issue des revenus de ce commerce illicite, selon la même source.

Les deux personnes arrêtées ont été présentées devant les services judiciaires compétents pour possession, stockage et transport de drogues pour les vendre de manière illicite et le blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé, a-t-on encore fait savoir.

**Bechar: démantèlement d'un réseau de contrebande et commercialisation illégale de psychotropes (Sûreté de wilaya)**

Un réseau criminel spécialisé dans la contrebande et la commercialisation illégale de psychotropes, composé de trois (3) individus, a été démantelé par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant de la sûreté de wilaya de Bechar, avec la saisie de 35.220 capsules de psychotropes (Pregabatine 300 mg), a rapporté vendredi la cellule de communication et des relations publiques de ce corps sécuritaire.

Agissant suite à des informations faisant état d'une personne suspecte qui transportait une quantité de psychotropes à bord d'un véhicule touristique, les éléments de la BRI, sous supervision de la justice, ont enclenché une enquête qui a permis l'identification et l'arrestation du même suspect à bord d'un véhicule touristique.

Une fouille minutieuse du véhicule a permis la découverte d'une quantité importante de psychotropes (13.320 capsules) dissimulée dans le coffre du véhicule, a-t-on précisé.

L'arrestation du mis en cause a été suivie par la perquisition ordonnée par le procureur de la République du tribunal de Béchar, de son domicile donnant lieu à la découverte et la saisie par les policiers d'une deuxième quantité du psychotrope, soit 21.900 capsules, est un montant de 435.700 DA provenant de la commercialisation illégale de psychotropes, a-t-on expliqué. L'enquête avec le même individu a permis par la suite l'identification et l'arrestation de ces deux (2) complices, dont les domiciles ont été perquisitionnés sous ordre de la justice, permettant ainsi la découverte et la saisie de seize (16) comprimés d'hallucinogène de type "Ecstasy", a-t-on ajouté.

Poursuivant les investigations techniques, les éléments de la même brigade ont pu aussi identifier deux (2) membres de ce réseau de nationalités étrangères en fuite actuellement et activement recherchés, a-t-on signalé. A l'issue des procédures légales, les trois (3) membres du même réseau criminel ont été présentés devant le magistrat instructeur près du parquet de Bechar, qui a ordonné leur placement en détention provisoire, en attendant leur comparution devant la juridiction compétente, conclut la même source.

## ALGÉRIE - SÉNÉGAL

### Le président de la République reçoit le ministre des Forces armées de la République du Sénégal

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a reçu, jeudi, le ministre des Forces armées de la République du Sénégal, M. Birame Diop, envoyé spécial du président sénégalais, qui était porteur d'une lettre à Monsieur le président de la République, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.



### M. Attaf reçoit aussi le ministre des Forces armées de la République du Sénégal

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, le ministre des Forces armées de la République du Sénégal, pays frère, le Général Birame Diop, qui effectue une visite officielle en Algérie, en

qualité d'envoyé spécial du président sénégalais, M. Bassirou Diomaye Faye, auprès du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

L'audience a été "l'occasion de passer en revue les relations de coopération unissant l'Algérie et le Sénégal".

gal et d'examiner les perspectives de leur renforcement, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays", selon la même source.

"Les deux ministres ont également discuté des questions liées aux prochaines échéances au niveau continental", conclut le communiqué.

### L'Algérie et le Sénégal œuvrent pour le renforcement de leurs relations bilatérales (ministre sénégalais)

Le ministre des Forces armées de la République du Sénégal, M. Birame Diop, a affirmé jeudi que l'Algérie et le Sénégal ont exprimé leur volonté d'ouvrir pour renforcer davantage leurs relations bilatérales dans divers domaines.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune, M. Diop, envoyé spécial du président sénégalais, a indiqué qu'il était porteur d'un "message d'amitié et de fraternité au président de la République, mais également de félicitations suite à sa réélection à la tête de la magistrature suprême du pays".

"Durant l'entretien, nous avons passé en revue les grandes lignes de la re-

lation entre l'Algérie et le Sénégal et nous avons convenu que cette relation était de très bonne qualité en mettant l'accent sur la nécessité de travailler ensemble, main dans la main, pour l'améliorer, la diversifier et l'élargir, notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation de nos cadres et des hydrocarbures", a-t-il souligné, saluant l'expérience

algérienne dans ce domaine. L'Algérie et le Sénégal "sont aussi deux pays qui tiennent beaucoup à la solidarité internationale et à l'intégration africaine et ont décidé de se donner la main pour faire en sorte que toutes les institutions africaines soient capables d'accompagner leurs Etats dans l'atteinte des objectifs qu'ils se sont assignés", a-t-il conclu.

## ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

### Le Conseil d'affaires compte jouer un rôle clé dans le renforcement de la coopération bilatérale

Le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC) compte jouer un rôle clé dans le renforcement de la coopération économique bilatérale et soutenir les hommes d'affaires des deux pays, en vue de concrétiser des projets de partenariat dans divers secteurs d'activités, a souligné jeudi à Alger, Martyn Roper, nouveau président du Conseil.

M. Roper s'exprimait lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de son installation à la tête de cette instance, succédant à Lady Olga Maitland, qui a assuré la présidence de ce conseil d'affaires depuis sa création il y a 20 ans.

Dans ce cadre, M. Roper, diplomate de carrière et ambassadeur du Royaume-Uni à Alger entre 2010-2014, a affirmé que ce Conseil "veut jouer un rôle clé dans le renforcement de la coopération entre les deux pays, en soutenant les gouvernements et les hommes d'affaires britanniques et algériens, dans le cadre de leurs projets d'installations et de coopération".

Le nouveau président de l'ABBC a, dans ce contexte, mis en avant la "grande opportunité" qui s'offre aux deux pays actuellement pour renforcer les échanges commerciaux et économiques. Il s'agit, notamment, de saisir l'opportunité de l'installation du nouveau gouvernement britannique, dirigé par M. Keir Starmer, la nomination d'un nouvel ambassa-

deur britannique en Algérie, James Downer, ainsi que le nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, Noureddine Yazid, a-t-il mentionné.

"L'arrivée de ces personnalités constitue une grande opportunité pour faire plus à l'avenir et renforcer les liens économiques et commerciaux entre les deux pays", a-t-il souligné, tout rappelant le discours prononcé à Londres par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors de sa visite en août dernier, où il avait plaidé pour "un rôle des Conseils d'affaires dans le renforcement du partenariat économique" et l'établissement de réseaux de contacts formels et informels, entre l'Algérie et le Royaume-Uni".

Évoquant l'état de la coopération entre les deux pays, le président de l'ABBC a indiqué que le volume des échanges a connu une "augmentation significative" en 2023, relevant qu'il existe "un intérêt et un besoin considérables manifestés des deux côtés pour davantage d'interactions commerciales et de projets de partenariat dans de nombreux domaines d'activités, notamment dans le contexte de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit)".

"Nous avons beaucoup de travail à faire ensemble dans plusieurs sec-

teurs, où il existe du potentiel que nous pourrions développer en commun, notamment dans les domaines des hydrocarbures, les énergies renouvelables, l'agriculture, les services financiers, la santé et l'industrie pharmaceutique, ainsi que le secteur des mines", a-t-il estimé, assurant que le Conseil va aider les deux parties à aller dans cette direction.

Exprimant sa satisfaction de travailler de nouveau avec l'Algérie, M. Roper a rendu hommage à sa prédecesseur, Mme Lady Olga Maitland, pour "son engagement et son dévouement au sein du Conseil au cours de ses vingt dernières années, en œuvrant à soutenir le développement des relations bilatérales et en offrant une aide aux entreprises".

De son côté, Mme Maitland, qui occupe désormais le poste de président d'honneur du Conseil, a exprimé "sa profonde admiration et son profond respect pour l'Algérie qui a connu ces dernières années une transformation et une dynamique remarquables", assurant que "les relations économiques entre les deux pays sont appelées à se renforcer et à se développer davantage dans les prochaines années".

Pour rappel, le Conseil d'affaires algéro-britannique a été fondé en 2005 et a pour mission de promouvoir les relations commerciales ainsi que l'investissement entre l'Algérie et le Royaume-Uni.

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

### Tebboune préside la cérémonie de remise des lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, la cérémonie de remise des lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs résidents, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Il s'agit de "son excellence l'ambassadeur de la République hellénique, M. Nicolas Verghis, son excellence l'ambassadeur de la République populaire de Chine, M. Dong Guangli, et son excellence l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. James Robert Stephen Downer", lit-on dans le communiqué.

## PARLEMENT

### APN : la Commission de l'éducation tient une réunion pour arrêter son programme de travail (communiqué)

La Commission de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche scientifique de l'Assemblée populaire nationale (APN), a tenu, jeudi, une réunion présidée par M. Afif Bleila, pour arrêter son programme de travail pour les mois de janvier et février, indique un communiqué de l'Assemblée.

À l'entame de la réunion, qui s'est déroulée en présence des membres de la commission, M. Bleila a évoqué le lancement officiel du concours national des meilleurs travaux scolaires sur le thème "L'Algérie et les causes justes", saluant "les efforts consentis par tous les acteurs pour contribuer à former une génération imprégnée des valeurs de lutte et de solidarité avec les peuples".

Lors de cette rencontre, le président de la Commission a évoqué le programme des missions d'information provisoires, annonçant que les membres de la Commission effectueront des visites dans les wilayas de l'extrême Sud à partir de ce week-end, en sus des auditions programmées avec des responsables et des professionnels des secteurs de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Dans ce contexte, le président de la Commission a présenté "la feuille de route de la journée parlementaire prévue à la mi-février sur le rôle des incubateurs au sein des universités algériennes", expliquant que cette initiative visait à "mettre en lumière les efforts des porteurs d'idées innovantes et créatives et à les accompagner".

Les membres de la Commission, notamment le chargé de la commission préparatoire de la journée parlementaire, M. Bouhenaf Yazid, ont présenté des propositions visant à garantir le succès de la feuille de route de la journée parlementaire, compte tenu de l'importance des start-up et des incubateurs.

Dans le cadre de l'ouverture de l'APN sur les différentes franges de la société, les travaux de la réunion ont porté sur la préparation du projet du Parlement de l'enfant, qui vise à offrir aux enfants des différentes wilayas du pays l'occasion de soulever les préoccupations liées à l'enfance en Algérie.

APS

**JUSTICE****Tipasa : sortie de la 27<sup>e</sup> promotion des magistrats de l'ESM de Koléa**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, jeudi soir à l'École supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa (Tipasa) la cérémonie de sortie de la 27<sup>e</sup> promotion des magistrats. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et du secrétaire général du Gouvernement, respectivement MM. Boualem Boualem, Brahim Merad et Yahia Boukharbi, ainsi que de représentants des deux chambres du Parlement et de hauts responsables des institutions judiciaires, militaires et sécuritaires de l'Etat. La 27<sup>e</sup> promotion comprend 202 magistrats, dont 5 magistrats militaires, ayant suivi une formation de haut niveau au sein de ce prestigieux établissement, qui reflète la place importante qu'occupe la magistrature en Algérie, notamment après les profondes réformes opérées à la faveur de la Constitution de 2020, qui a consacré l'indépendance de la magistrature. A cet égard, le ministre de la Justice a mis en avant l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à soutenir le corps de la magistrature, "avec tous les moyens, notamment la ressource humaine qualifiée". Le ministre a en outre souligné que "le processus de changement et de redressement évoqué par Monsieur le président, à l'ouverture de l'année judiciaire en cours, exige l'adhésion de tous les magistrats, en vue de promouvoir la justice et de protéger la sécurité juridique, sachant qu'ils sont chargés de protéger la société, les libertés et les droits".

S'adressant aux nouveaux diplômés, M. Boudjemaa a évoqué "les multiples défis qui les attendent, notamment la lutte contre la criminalité comme le trafic de drogue, le terrorisme, la spéculation illicite, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité, mais aussi la poursuite des efforts menés dans le cadre de la lutte contre la corruption et pour la récupération des fonds détournés vers l'étranger, la moralisation de la vie publique et la protection des droits et des libertés, à travers une justice indépendante et loyale".

Le garde des Sceaux a, par ailleurs, appelé à la vigilance pour "contrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à la paix sociale, retrouvée grâce aux efforts des fidèles à cette partie, sous la conduite de Monsieur le président de la République".

Cette 27<sup>e</sup> promotion a été baptisée du nom de la regrettée Bendali Saïda, décédée en 2021 des suites de complications liées au Covid-19, après une carrière professionnelle honorable au sein de ce prestigieux édifice de l'Etat. La cérémonie a été marquée par la distinction des majors de promotion.

**PARLEMENT****La stratégie du secteur de la communication vise à garantir une pratique médiatique nationale professionnelle (ministre)**

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a indiqué, jeudi à Alger, que la stratégie du secteur de la communication, qui s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à garantir une pratique médiatique nationale professionnelle consacrant les valeurs de responsabilité et le principe du droit à l'information.

Présentant un exposé sur l'état du secteur de la communication et ses perspectives futures devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Meziane a précisé que "la stratégie du secteur s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par le président de la République", ajoutant que ces réformes ont permis au secteur "d'instaurer un système juridique conforme aux normes de la pratique médiatique internationale, définissant les droits et les obligations et consacrant les valeurs de responsabilité et le principe du droit à l'information".

Dans le cadre de l'élaboration des textes d'application liés à la loi organique relative à l'information, à la loi relative à la presse écrite et électronique, et à la loi sur l'activité audiovisuelle, le ministre a mis en avant l'engagement du ministère à "remédier aux dysfonctionnements constatés à travers la mise en place de fondements juridiques claires et efficaces garantissant la pratique pleine des droits et des libertés et renforçant le professionnalisme dans le domaine de l'information et les méca-

**CONSEIL DE LA NATION****Mme Djlilali présente la nouvelle loi sur la gestion des déchets devant la Commission d'équipement et de développement local**

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djlilali, a présenté le projet de loi modifiant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, devant la Commission d'équipement et du développement local au Conseil de la nation, indique, jeudi, un communiqué du Conseil de la nation.

Lors de cette séance présidée par Lyes Achour, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, Mme Djlilali a affirmé que les "amendements et compléments proposés dans le cadre de la loi 01-19 mettront notre pays sur la bonne voie, vers la gestion intégrée des déchets", précise la même source.

Selon le ministre, "la nouvelle loi devra encourager le secteur privé à investir dans ce domaine pour créer des emplois", soulignant que ce projet renferme "une vision ambitieuse visant à construire une économie verte et à doter les prochaines générations d'outils efficaces leur permettant de préserver la santé publique et l'environnement".

Ces amendements, a expliqué la ministre, interviennent après avoir constaté que les outils juridiques ne permettaient pas d'accompagner la transition vers une économie circulaire, en phase avec les évolutionsvenues au cours des deux dernières décennies. Concernant les principaux amendements proposés, Mme Djlilali a relevé la création de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets et la mise en place d'un système numérique pour leur gestion.

Elle prévoit également de nouvelles définitions inspirées des principes fondamen-

taux de l'économie circulaire définis par les Nations Unies, précise la même source.

Elle renferme aussi les outils de planification englobant l'élaboration d'un plan national de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes, et d'un autre plan de wilaya de gestion des déchets ménagers et assimilés et des déchets spéciaux incluant les déchets dangereux.

À ce titre, les principes fondamentaux de l'économie circulaire ont été introduits dans ce texte de loi, notamment "le principe de responsabilité élargie du producteur".

Ainsi, "Chaque producteur ou détenteur de déchets est tenu d'assurer ou d'œuvrer à assurer une valorisation des déchets", selon les déclarations de la ministre.

La nouvelle loi porte aussi sur une classification pyramidale des modes de traitement, le remplacement progressif de l'utilisation des produits plastiques à usage unique et la mise en place d'un système adapté par les producteurs et les distributeurs pour encourager la collecte sélective des déchets".

Par ailleurs, le texte propose la révision des dispositions pénales et des sanctions et leur renforcement pour les rendre plus coercitives, ajoute la ministre. Concernant les résultats attendus, la ministre a indiqué que

cette nouvelle loi "vise à promouvoir des projets de tri et à organiser les filières de valorisation des déchets, dans le but de passer à une gestion circulaire des déchets pour être une source de revenus à forte valeur ajoutée".

Dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le président de la Commission d'équipement et du développement local du Conseil de la nation, s'est félicité des amendements et compléments introduits dans la loi 01-19, les qualifiant d'éléments juridiques très importants à même de moderniser la gestion des déchets dans notre pays", citant, entre autres, "les répercussions positives attendues sur l'environnement et la vie des citoyens, la concrétisation du développement durable et l'amélioration de la qualité de vie dans la société".

A relever que la Commission d'équipement et du développement local du Conseil de la nation s'attèle actuellement à l'élaboration du rapport préliminaire sur le texte de cette loi, en vue de le soumettre aux membres du Conseil en séance plénière, prévue lundi prochain et qui sera consacrée à la présentation et au débat du texte, indique le communiqué.

Les députés de l'APN avaient adopté ce projet de loi, le 23 décembre dernier, a-t-on rappelé.

**RESSOURCES EN EAUX****Barrages: un taux de remplissage national avoisinant les 35% (Derbal)**

Le taux de remplissage des barrages a atteint près de 35% au niveau national, un chiffre appelé à augmenter "considérablement" grâce aux dernières précipitations, a annoncé samedi le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. "Le taux de remplissage des barrages a atteint, jusqu'au 16 janvier courant, 34,96% au niveau national, et devrait augmenter significativement, du fait des pluies abondantes ces derniers jours", a indiqué M. Derbal à la presse, en marge d'un colloque national des cadres du secteur organisé par son département pour la présentation du bilan et des perspectives du Service public dans le domaine de l'Hydraulique.

M. Derbal a précisé que le plan du ministère pour l'approvisionnement des citoyens en eau potable était basé sur un scénario prévoyant l'absence totale de pluie au cours de l'année, soit le pire scénario, afin de garantir l'approvisionnement des citoyens "dans toutes les circonstances via les moyens mis à disposition par l'Etat".

Concernant l'approvisionnement des citoyens en eau potable du-

rant le mois de Ramadan prochain, M. Derbal a rappelé la prise de plusieurs mesures "pour remédier aux lacunes d'alimentation dans certaines régions, notamment en libérant des quantités d'eau des barrages et en adaptant les horaires de distribution aux spécificités du mois sacré".

Lors de la présentation du bilan du secteur de l'Hydraulique pour l'année 2024, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Amar Bougueroua, a indiqué que le taux de remplissage des barrages dans l'Ouest du pays avait sensiblement augmenté, atteignant 43,76% en 2024, contre 17,88% l'année précédente, tandis que les barrages de l'Est du pays ont atteint un taux de 53,45% en 2024, contre 60,12% en 2023. Quant aux barrages du centre du pays, ils ont enregistré une "stabilité" à 16,80%, contre 16,96% en 2023. Les eaux de surface, y compris celles des barrages, représentent 25% de la production d'eau en Algérie, soit 867 millions m<sup>3</sup> par an, sur un total de 3,4 milliards m<sup>3</sup> produits annuellement.

La volonté de son département de "promouvoir une presse nationale professionnelle en subordonnant l'obtention de la carte nationale du journaliste professionnel à un ensemble de conditions et en fixant des règles et conditions régissant l'exercice des médias étrangers sur le territoire national".

Afin de suivre l'évolution du monde de la communication, a-t-il ajouté, le ministère a œuvré à "simplifier les procédures de création de journaux écrits et électroniques en les soumettant à un régime déclaratif au lieu d'agrément", soulignant que ministère "a procédé à la réception des dossiers d'adaptation à la loi relative à la presse écrite et électronique, qui ont atteint à ce jour 84% pour la presse écrite et 60% pour la presse électronique".

Le ministère a également enregistré 34 nouveaux reçus de dépôt des périodiques et de journaux électroniques.

Évoquant le domaine de l'audiovisuel, M. Meziane a souligné que "la création de chaînes privées est désormais soumise à un régime d'autorisation, permettant à toute personne morale remplissant les conditions prévues par la loi relative à l'activité audiovisuelle de créer une chaîne télévisée ou radiophonique dans un délai maximal de quatre mois".

Selon le ministre, les médias, toutes catégories confondues, sont également soumis à des conditions liées au professionnalisme visant à améliorer la qualité du service médiatique, renforçant la liberté d'expression et la liberté de la presse, son pluralisme et son indépendance".

Cette instance contribuera à "renforcer la confiance du public dans les médias, à limiter les comportements irresponsables et à préserver la profession", a-t-il dit. Le ministre a évoqué

communication audiovisuelle, y compris ceux en ligne, à une batterie d'engagements, dont l'application sera supervisée par l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV).

Pour ce qui est du Fonds d'aide à la presse écrite, audiovisuelle et électronique, ainsi qu'aux activités de formation des journalistes et des professionnels de la presse, le ministre a fait observer qu'il s'agissait d'un véritable investissement sur lequel l'Etat mise pour concrétiser sa politique dans le domaine des médias et de la communication, mais aussi améliorer le niveau de vie des journalistes, à même d'ériger un secteur médiatique solide, diversifié, efficace, en mesure de concurrencer les grandes institutions médiatiques internationales".

Soulignant l'importance de la formation des journalistes, M. Meziane a rappelé que de nombreux journalistes ont bénéficié de formations organisées par le secteur, permettant ainsi une application fluide et rigoureuse des lois.

En prévision du mois sacré de Ramadhan, M. Meziane a appelé les chaînes de télévision à respecter les valeurs authentiques et traditionnelles de la société dans leurs grilles de programmes, et à renforcer les valeurs de fraternité et de solidarité durant ce mois, tout en évitant les programmes incitant à la violence et suscitant la peur et l'inquiétude auprès des téléspectateurs.

## CONSTANTINE

### Réception attendue de 9 dépôts de proximité pour le stockage de céréales (wilaya)

Neuf (9) dépôts de proximité destinés au stockage de céréales devraient être livrés "au cours du premier semestre de cette année" dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Ces magasins de stockage sont situés dans les communes d'Aïn Abid (2 dépôts), d'Aïn Smara (1), d'Ibn Badis (2), d'Ibn Ziad (2) et de Zighoud-Youcef (2), selon la même source qui a ajouté que ces projets, qui représentent une capacité de stockage supplémentaire de 450.000 quintaux, porteront la capacité d'emmagasinage totale dans la wilaya de



Constantine à 2,1 millions de quintaux. La récolte céréalière avait atteint dans cette wilaya plus de 1,9 million de quintaux lors la précédente campagne moissons-battage, dont plus de 376.000 quintaux (92.200 quintaux de blé dur, 78.000 quintaux de blé tendre, 5.000 quintaux d'orge et 75 quintaux d'avoine) avaient été stockés, a-t-on rappelé.

## SAÏDA

### Réception de 400 logements publics locatifs à la fin du premier trimestre 2025

La wilaya de Saïda prévoit la réception de 400 logements publics locatifs (LPL) à la fin du premier trimestre de l'année en cours (2025), a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Le taux d'avancement des travaux de ce quota de logements, situé au nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn Zarga, à la sortie Nord de la ville de Saïda, est estimé à 80%, a précisé la même source.

Sur le même site, des travaux d'aména-

gement extérieur sont en cours, incluant la réalisation des réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et d'électricité, ainsi que l'installation des poteaux d'éclairage public, a-t-on fait savoir de même source.

Des instructions ont été données aux entreprises responsables de l'aménagement extérieur pour accélérer le rythme des travaux et livrer le projet dans les meilleurs délais, tout en respectant les normes de qualité. Par ailleurs, un autre quota de 1.500 logements relevant de la même for-

mule est en cours de réalisation dans la wilaya, avec des taux d'avancement variant entre 30% et 65%.

Il est également prévu de lancer, cette année, la construction de 2.000 LPL répartis à travers les différentes communes de la wilaya.

A noter que l'OPGI de la wilaya recense un programme de 17.936 logements publics locatifs, dont 14.004 unités ont été réceptionnées, 1.932 sont en cours de réalisation et 2.000 sont en phase de lancement.

## TISSEMSILT

### Entrée en exploitation prochaine de dix établissements scolaires

Le secteur de l'éducation à Tissemsilt sera renforcé, lors de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, par l'entrée en exploitation de dix nouveaux établissements scolaires, a-t-on appris auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya.

Le responsable du suivi des projets réalisés, Ali Chenoui, a précisé que les infrastructures éducatives en cours de réalisations

comportent sept écoles primaires situées dans la commune de Tissemsilt, dont les travaux ont démarré au dernier trimestre de l'année 2024, avec un délai de réalisation prévu entre six et huit mois.

Ces projets, supervisés par la Direction des équipements publics, incluent également la construction de deux CEM dans les quartiers 2.000 logements dans la nouvelle ville de

Boumenghouche et 1.184 logements au chef-lieu de wilaya, avec un délai de huit mois.

Un financement de plus de 533 millions de dinars a été alloué à ces projets, selon la même source.

Il est également prévu la réalisation d'un lycée dans le quartier 2.300 logements "AADL" et l'aménagement de deux lycées, "Ahmed El Wancharissi" dans la commune de

Tissemsilt et "Sardou Abdelkader" dans la commune de Bordj Bounâama, ainsi que la construction et l'équipement d'une salle de sport au lycée "Mohamed Belal" au chef-lieu de la wilaya, où le taux d'avancement des travaux dépasse les 95%.

Enfin, un demi-pensionnat est également en cours de réalisation dans la commune de Bordj Bounâama.

## MOSTAGANEM

### Mise en service d'un centre régional intermédiaire de stockage des céréales à Oued El-Kheir (Wilaya)

Le centre régional intermédiaire de stockage des céréales, situé dans la commune de Oued El-Kheir (wilaya de Mostaganem), est entré en service, samedi, a-t-on constaté.

Les autorités locales ont inauguré cette structure d'une capacité de 50.000 quintaux, qui s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer les capacités de stockage des céréales, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la commune, coïncidant avec le 18 janvier de chaque année, indique-t-on.

Le centre ayant nécessité une allocation budgétaire de 265 millions de dinars, fait partie de cinq autres structures similaires et d'un silo, actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Mostaganem.

Les travaux ont été achevés en six mois,

après la pose de la première pierre par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, en juillet dernier, signale-t-on.

Par ailleurs, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la commune, les autorités locales ont également inauguré le nouveau siège de la commune de Hadjadj et honoré le président de l'Assemblée populaire communale (APC), ainsi que les employés municipaux retraités de cette collectivité locale.

La commune voisine de Benabdellalek Ramdane a reçu le prix de la "Meilleure et plus belle commune cétière de l'année 2024", tandis qu'une subvention de 2 millions de dinars a été accordée à la commune de Hadjadj pour l'équipement de la

bibliothèque municipale. D'autre part, la localité de Ouled Youssef, relevant de la commune de Bougourat, une salle de soins, réalisée pour une enveloppe financière de 12 millions de dinars, a été mise en service.

Le programme de célébration de cette Journée nationale a été marqué également par la mise en service d'un puits artésien au profit de la localité d'El-Merdja (daïra de Bougourat), la pose de la première pierre pour la réalisation d'un groupe scolaire dans la commune de Sirat, l'inauguration du service d'oncologie à Mazaghran après son extension, ainsi qu'un centre de repos pour le traitement par radiothérapie dans le quartier Sidi-Mejdoub de Mostaganem.

De plus, l'annexe administrative du quartier Chahid Djebli Mohamed sis au chef-lieu de la wilaya, a été mise en service.

## EL-MENIAA

### Un projet algéro-italien pour la culture de canne à sucre et des céréales en perspective (Wilaya)

Un projet algéro-italien pour la culture de canne à sucre et des céréales, toutes variétés confondues, sera prochainement réalisé sur une superficie de 50 hectares dans la commune de Hassi El-Gara (Sud d'El-Meniaa), a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Lors d'une réunion s'est tenue au siège de la wilaya,

en présence des promoteurs de projet, la direction locale des services agricoles (DSA) a présenté un exposé sur les superficies disponibles et les potentialités agricoles de la région, a-t-on fait savoir.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des facilités offertes par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, notamment

à travers le dispositif du "couloir vert" dédié aux grands investissements agricoles, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Mosbah Youcef.

Les porteurs du projet ont particulièrement apprécié les atouts naturels de la région, notamment les ressources hydriques abondantes, les terres fertiles

et le climat favorable aux cultures stratégiques. La wilaya d'El-Meniaa enregistre actuellement une hausse notable des investissements étrangers dans le secteur agricole, grâce à la nouvelle loi relative à l'investissement, qui offre de nombreux avantages et garanties aux investisseurs étrangers en Algérie, a-t-on encore signalé.

## ORAN

### Projet de la trémie du rond-point de "la pépinière": lancement des travaux de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz

L'opération de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz situés sur le site du rond-point de "la pépinière", dans la commune de Bir El-Djir (Est d'Oran), qui fait l'objet de travaux pour la réalisation d'une trémie, a été lancée, a indiqué, samedi, un communiqué de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran. La même source a précisé que cette opération consiste au déplacement de près de 4 km de conduites de gaz à pression moyenne en acier, qui seront remplacées par des tuyaux en polyéthylène, ainsi que le déplacement de 13 km de réseaux électriques à haute tension.

Selon le communiqué, cette démarche vise à éviter toute interruption dans la distribution de l'électricité et du gaz, pendant la durée des travaux de la trémie. La direction de l'entreprise "Sonelgaz" travaille en coordination avec les parties concernées pour garantir la réalisation de ces travaux en respectant les normes techniques en vigueur, a-t-on indiqué.

Il a également été précisé que les travaux de déplacement des réseaux de gaz et d'électricité devraient être achevés d'ici le mois de février prochain.

### Lancement de la révision et de l'amélioration du plan du pôle urbain "Ahmed Zabana"

Les résultats préliminaires de l'étude portant sur la révision et l'amélioration du plan du pôle urbain "Ahmed Zabana", relevant de la commune de Misserghine (Oran), ont été présentés samedi.

Le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC) de la wilaya, Amouri Riyad, a indiqué, lors de cette présentation effectuée à l'occasion de la visite d'inspection du wali d'Oran, Samir Chibani, que le pôle urbain "Ahmed Zabana", dont les études ont été approuvées par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, en 2017, a connu d'importantes modifications durant sa réalisation, ce qui a nécessité sa révision pour remédier aux lacunes et permettre une meilleure exploitation des terrains disponibles. Le pôle urbain "Ahmed Zabana", qui couvre une superficie de 1.375 hectares, a permis jusqu'à présent l'implantation de 48.000 logements de différentes formules, en plus de dizaines d'établissements scolaires, sanitaires, administratifs et culturels. Le site pourrait accueillir 43.000 logements supplémentaires et de nombreuses infrastructures, si certains aménagements fonciers étaient révisés, a-t-on indiqué. M. Amouri a précisé que ses services, en collaboration avec le bureau d'études en charge de la nouvelle étude, ainsi que plusieurs organismes publics concernés, ont mené des consultations avec les habitants du pôle urbain afin de recueillir leurs observations sur la vie dans ce cadre urbain, après y avoir résidé durant plusieurs années. Cela a permis de relever un certain nombre de préoccupations relatives au transport, à l'environnement, aux travaux publics et à l'aménagement urbain, qui seront prises en compte dans le cadre de l'étude en cours.

Lors de sa visite, le wali d'Oran a donné des instructions pour l'utilisation d'un terrain de 50 hectares, d'une profondeur de 50 mètres, comme centre de décharge pour les déchets inertes. Il a également demandé à intensifier les efforts pourachever la réalisation de huit établissements scolaires avant la rentrée scolaire prochaine.

Enfin, M. Chibani a inspecté plusieurs projets et infrastructures en cours de réalisation au sein du pôle urbain "Ahmed Zabana", qui contribueront à améliorer les conditions de vie des habitants.

APS

## INDUSTRIE

**Jijel : le complexe de trituration de graines oléagineuses Kotama Agrifood bientôt en phase de production (ministre)**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a indiqué, jeudi à Jijel, que le complexe de trituration de graines oléagineuses et d'extraction d'huiles végétales "Kotama Agrifood", situé à Bazoul (commune de Taher), entrera "bientôt" en phase de production.



Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Jijel, le ministre a souligné que cette entreprise économique entrera "prochainement" en phase de production "grâce aux ingénieurs algériens qui ont su relever le défi de relancer ce projet qui s'était trouvé dans une situation très difficile".

M. Ghrieb a ajouté que la situation actuelle en termes d'avancement des travaux est "encourageante", le taux de réalisation ayant atteint un niveau "très acceptable" et pourra bien-tôt produire la matière première pour l'huile ainsi que du tourteau.

La réalisation de ce projet relevant du groupe Madar, situé au port de Djen Djen, dans la commune de Taher, a atteint, à décembre 2024, un taux d'avancement de 92%, selon les explications fournies sur le site par les responsables du complexe qui ont souligné que l'usine,

spécialisée dans l'extraction d'huiles végétales brutes à partir du soja, se compose d'une unité de trituration des graines oléagineuses et d'extraction des huiles végétales brutes, d'une unité de stockage de la matière première (soja) et d'une unité de stockage du produit final et de commercialisation des huiles. Une fois opérationnel, le complexe sera en mesure de répondre à 40 % des besoins nationaux en huiles végétales brutes et à 60 % des besoins en tourteau (sous-produit solide obtenu après extraction de l'huile des graines oléagineuses, utilisé en alimentation animale). D'autre part, lors de l'inspection d'un certain nombre d'entreprises économiques relevant de son secteur, telles que l'entreprise Jumagro à Taher (transformation des fruits et légumes) et la Société africaine du verre (Africaver) et l'usine de production de seringues médicales en plastique,

dans la commune d'Emir-Abdelkader, M. Sifi Ghrieb a souligné "l'importance de se conformer aux normes de production internationales pour soutenir le développement économique local et renforcer la compétitivité des produits nationaux sur les marchés mondiaux, et de former les travailleurs à l'entretien des différents équipements afin d'assurer leur longévité".

Au complexe sidérurgique Algerian Qatari Steel, situé dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia, le ministre a salué les résultats de ce partenariat algéro-qatari, le complexe étant considéré comme "une fierté de l'industrie algérienne".

Il a souligné, à ce propos, que son département soutiendra ce complexe pour réaliser la deuxième phase d'extension et atteindre une capacité de production annuelle de 4 millions de tonnes d'acier et dérivés.

## START-UP

**Examen des moyens de renforcer le rôle de la communauté nationale à l'étranger dans la dynamique économique du pays**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a examiné avec le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Oudah, les moyens de renforcer le rôle de la communauté nationale à l'étranger dans la dynamique économique que connaît notre pays, notamment dans le domaine des start-up et de l'innovation, indique, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"Dans le cadre de la mise en

œuvre des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, sur la nécessité d'accompagner les membres de la communauté nationale à l'étranger à investir dans leur pays d'origine, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb a rencontré, jeudi à Alger, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Oudah, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer le rôle de la communauté nationale à l'étranger dans la dynamique

économique que connaît notre pays, particulièrement dans le domaine des start-up et de l'innovation, domaines essentiels pour le développement de notre économie nationale", lit-on dans le communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Chaïb a affirmé que les membres de la communauté nationale à l'étranger, notamment les jeunes, accordent un intérêt majeur à l'investissement dans le domaine des start-up et de l'innovation, devenu un moteur de développement dans de nombreux pays, un constat exprimé par les membres de la diaspora lors des diverses rencontres qu'il a tenues avec eux.

## RECENSEMENT

**Lancement de la deuxième phase du recensement économique du produit national le 27 janvier (ministre)**

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national compte lancer la deuxième phase du recensement économique du produit national le 27 janvier, en vue de finaliser l'élaboration d'une base de données nationale, précise et exhaustive, de toutes les activités économiques, a indiqué, samedi à Alger, le ministre du secteur, Tayeb Zitouni. Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la Rencontre nationale des cadres du secteur, M. Zitouni a précisé que "la deuxième phase du recensement national économique sera lancée le 27 janvier", en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), soulignant que cette opération permettra de "répondre à la demande nationale et d'assurer la sécurité alimentaire à travers une base de données, précise et exhaustive, de toutes les activités économiques". Grâce à ce recensement, dont la première phase a été lancée le 7 mai 2023, "il sera procédé à la définition exacte des capacités de production nationales et à l'élaboration d'un fichier national des différentes unités de production, en recourant à la numérisation, pour permettre aux pouvoirs publics d'encadrer l'opération d'importation, d'orienter les opérations d'investissement et de mieux les répartir sur l'ensemble du territoire national afin de créer des pôles industriels spécialisés", selon le ministre. A cette occasion, M. Zitouni a souligné "la nécessité d'associer l'ensemble des intervenants pour assurer le succès de cette opération qui vient combler le vide constaté dans les études et les statistiques, au vu de leur importance majeure".

## COMMERCE

**Lancement des ateliers de travail de la rencontre nationale des cadres du secteur (ministère)**

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a présidé, vendredi, au Palais des Expositions (Alger), l'installation et le lancement des ateliers de travail de la rencontre nationale des cadres du secteur prévue ce samedi, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national organise, les 17 et 18 janvier, une rencontre nationale des cadres du secteur, avec la participation des directeurs régionaux et de wilayas ainsi que des cadres centraux du ministère. Lors de la première journée de cette rencontre, le ministre a participé à l'enrichissement du débat qui a porté sur l'approvisionnement et la régulation du marché, le contrôle économique et la répression de la fraude, ainsi que la modernisation du secteur. Il a également pris connaissance des propositions formulées par les différents intervenants, selon la même source.

Dans ce cadre, M. Zitouni a souligné la nécessité d'adopter des solutions pratiques pour réaliser la transition économique et renforcer le commerce intérieur, mais aussi des recommandations opérationnelles pour améliorer la performance du secteur du commerce, réaliser les objectifs visant à optimiser les services et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Le ministre a insisté également sur la complémentarité des efforts entre les différents cadres du secteur en prévision du mois sacré de Ramadhan, mettant l'accent sur l'importance du travail sur le terrain pour la mise en œuvre concrète et efficace des recommandations et conclusions de la rencontre nationale des cadres.

A cet égard, poursuit la même source, le secrétaire d'Etat a réaffirmé son plein engagement à œuvrer en étroite collaboration avec les différents secteurs gouvernementaux afin de créer un cadre favorable permettant aux porteurs d'idées et de projets innovants parmi les membres de la diaspora de concrétiser leurs projets dans leur pays d'origine.

De son côté, M. Oudah a assuré que son département ministériel ne ménagera aucun effort pour réaliser ces objectifs, à même d'offrir aux compétences nationales à l'étranger l'opportunité de contribuer au développement de ce secteur, qui, a-t-il dit, s'est déjà engagé

avec plusieurs compétences nationales de la diaspora, notamment dans des domaines liés à l'innovation, l'intelligence artificielle et les services, afin d'apporter une contribution significative aux efforts entrepris par le Gouvernement.

Enfin, les deux parties ont convenu de mettre en place une équipe de travail intersectorielle pour assurer, dans les plus brefs délais, le suivi et la mise en œuvre des axes abordés suivant une vision qui traduit la nouvelle orientation économique du pays et renforce les opportunités d'investissement des membres de la communauté dans leur mère-patrie.

APS

## USA

## La dette publique américaine en route pour de nouveaux sommets, selon un rapport

La dette publique des Etats-Unis, qui ne fait que gonfler, représentera 118% du PIB en 2035, contre 100% en 2025, selon un rapport officiel publié vendredi, à quelques jours du retour de Donald Trump à la Maison Blanche.



D'ici dix ans, la dette publique de la première économie mondiale atteindra 52.000 milliards de dollars, prévoit le Bureau du Congrès pour le budget (CBO), un organisme public chargé de

fournir aux parlementaires américains des analyses budgétaires et économiques.

Elle représentera alors 118% du produit intérieur brut (PIB), contre 100% en 2025, dépassant "le

précédent record de 106% du PIB", atteint en 1946, juste après la Seconde Guerre mondiale.

Ce bond de l'endettement public est dû au fait que les dépenses dites obligatoires (pro-

grammes sociaux pour la santé, les retraités et les personnes handicapées) ainsi que les intérêts de la dette augmenteront plus vite que les rentrées fiscales, explique le rapport.

Selon ces projections, le déficit public atteindra en 2035 près de 2.700 milliards de dollars, soit 6,1% du PIB estimé à cette date, "beaucoup plus que les 3,8% connus en moyenne lors des 50 dernières années".

Donald Trump, qui doit entrer en fonctions le 20 janvier, a répété vouloir continuer à réduire les impôts tout en sabrant dans les dépenses de l'Etat fédéral. Il assure que les rentrées fiscales issues des droits de douane additionnels qu'il veut mettre en place permettront de rééquilibrer les comptes.

## Rebond de la production industrielle en décembre

La production industrielle a rebondi en décembre aux Etats-Unis, au-delà des attentes des analystes, selon l'enquête mensuelle de la Réserve fédérale (Fed) traduisant notamment le retour à une activité soutenue chez l'avionneur Boeing après une grève massive.

La production industrielle a progressé de 0,9% par rapport au mois de novembre, alors que les marchés attendaient plutôt une hausse de 0,3% sur le mois, selon le consensus publié par Briefing.com.

La banque centrale américaine a également révisé l'évolution de la production industrielle pour le mois de novembre, qui a finalement progressé de 0,2%, et non reculé de 0,1% comme annoncé initialement.

Le secteur aéronautique a singulièrement contribué à cette amélioration "à la suite de levée d'une grève chez un important constructeur", rapporte la Fed.

Entre mi-septembre et début novembre, l'activité du géant Boeing a

été paralysée par une grève affectant par ricochet ses fournisseurs, d'autant que la production dans deux usines majeures du groupe n'a effectivement repris qu'un mois plus tard.

La production minière a de son côté augmenté de 1,8% après avoir reculé de 0,5% en novembre. Et la production de services d'utilité publique (notamment électricité et gaz naturel) a gagné 2,1%, soutenue par une forte progression du gaz naturel.

## FINANCE

## Le Royaume-Uni repousse sa nouvelle réglementation bancaire à 2027

La Banque d'Angleterre (BoE) a annoncé vendredi repousser l'application de nouvelles règles encadrant les banques britanniques à 2027, en attendant de voir comment l'administration de Donald Trump met en œuvre les accords mondiaux de Bâle aux Etats-Unis.

"L'application de Bâle 3.1 au Royaume-Uni" sera "retardée d'un an", "jusqu'au 1er janvier 2027", ce qui "laisse plus de temps pour clarifier les plans de sa mise en œuvre

aux Etats-Unis", détaille le régulateur des banques (PRA), branche de la BoE, dans un communiqué.

L'arrivée imminente à la Maison-Blanche de Donald Trump et son programme très protectionniste font planer un doute sur l'application aux Etats-Unis de la réglementation bancaire issue des travaux du comité de Bâle, dont Bâle 3.1 est la dernière étape.

Lors de son premier mandat, le président Trump avait déjà effectué un délicatage des règles

imposées aux banques après la crise de 2008. Lancée au lendemain de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, la réforme dite de Bâle III permet de renforcer les banques, afin que celles-ci puissent résister à des chocs financiers sans faire appel aux contribuables pour les rembourser, comme cela avait été le cas après la crise financière.

La décision de la BoE a été motivée par l'incertitude actuelle concernant le calendrier de mise en

œuvre des normes de Bâle 3.1 aux Etats-Unis et "des considérations de compétitivité et de croissance", précise la banque centrale britannique, tout en conservant janvier 2030 comme date de mise en œuvre finale.

En septembre dernier, la BoE avait déjà signalé qu'elle allégerait les règles de Bâle 3.1 en réduisant le capital supplémentaire requis pour les banques britanniques, et retarderait leur application de six mois, à janvier 2026.

## TUNISIE

## La croissance devrait être de 2,2% en 2025, selon un rapport de la Banque mondiale

La croissance économique de la Tunisie devrait se situer aux alentours de 2,2% cette année, contre 1,2% en 2024, d'après un récent rapport de la Banque mondiale. Ce rapport indique par ailleurs que la croissance pourrait être de 2,3% en

2026. "L'évolution positive de la croissance économique en Tunisie en 2025 sera appuyée par de meilleures perspectives de financement extérieur", note l'institution. "La persistance de la sécheresse ajoutée à la faible demande inté-

rieure ont joué un rôle crucial dans le ralentissement de la reprise économique de la Tunisie en 2024 en comparaison avec les prévisions précédentes", explique le rapport.

APS

## MARCHÉS BOURSIERS Wall Street termine la semaine en hausse

La Bourse de New York a terminé en nette hausse vendredi, après une semaine chargée en indicateurs et résultats d'entreprises et avant l'investiture de Donald Trump à la Maison Blanche.

Le Dow Jones a grimpé de 0,78%, l'indice Nasdaq a bondi de 1,51% et l'indice élargi S&P 500 a progressé de 1,00%.

## Les Bourses mondiales dans le vert avant l'investiture de Trump

Les marchés boursiers ont clôturé la semaine sur une note positive vendredi, avant l'investiture de Donald Trump, tout en restant optimistes quant à la poursuite de l'assouplissement monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

A Wall Street, le Dow Jones a grimpé de 0,78%, l'indice Nasdaq a bondi de 1,51% et l'indice élargi S&P 500 a progressé de 1,00%. En Europe, la Bourse de Londres a grimpé de 1,35% et a atteint un nouveau record absolu en séance à 8.533,43 points, dépassant son précédent sommet de mai dernier. Francfort (+1,20%) a aussi volé de record en record, touchant également un nouveau plus haut à 20.924,50 points, flirtant avec le seuil des 21.000 points.

Paris a pris exemple et avancé de 0,98%, comme Milan (+1,25%). Les investisseurs attendent le retour de Donald Trump au pouvoir et d'avoir un aperçu des orientations qu'il prendra sur les sujets de politique commerciale et fiscale.

Déjà, un appel téléphonique entre le futur président américain et son homologue chinois Xi Jinping, dévoilé vendredi, dans lequel les deux dirigeants ont dit qu'ils "résoudront de nombreux problèmes ensemble", a été bien accueilli par les marchés.

L'optimisme des investisseurs découle aussi de la publication de plusieurs indices d'inflation dans la semaine, dont l'indice des prix à la consommation (CPI), mercredi, qui donne un signal sur la direction que pourrait prendre la Réserve fédérale américaine (Fed) sur son calendrier de baisse de taux.

Jeudi, Christopher Waller, l'un des gouverneurs de la Fed, a évoqué "trois ou quatre" baisses des taux cette année. Pour la prochaine réunion de l'institution, prévue les 28 et 29 janvier, la grande majorité des acteurs du marché prévoient un maintien des taux à leur niveau actuel, compris entre 4,25% et 4,50%, selon les données rassemblées par l'outil de veille du groupe CME, FedWatch.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans s'établissait à 4,62%, stable par rapport à la veille. Mardi, il avait touché 4,79%, un plus haut depuis octobre 2023. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, a lâché 0,62% à 80,79 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, a reculé de 1,02% à 77,88 dollars. Vers 21H50 GMT, sur le marché des changes, le billet vert avançait de 0,30% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,0270 euro pour un dollar.

Le bitcoin prenait 4,68% à 104.825 dollars porté par des informations de Bloomberg, qui cite des sources proches du dossier, selon lesquelles Donald Trump prévoit de publier un décret élevant la cryptomonnaie au rang de priorité politique et donnant aux acteurs du secteur une voix au sein de son administration.

## CHINE

## Le PIB augmente de 5% en 2024, atteignant son objectif annuel

Le produit intérieur brut (PIB) de la Chine a augmenté de 5% en glissement annuel en 2024, atteignant l'objectif annuel d'environ 5%, selon des données officielles publiées vendredi. Pékin s'était fixé un objectif "d'environ 5%" de croissance après une hausse de 5,2% de son Produit intérieur brut (PIB) en 2023.

## HISTOIRE

### AGHERIB (TIZI OUZOU ) HOMMAGE A DIDOUCH MOURAD Didouche Mourad, incarnait la force de mobilisation pour l'indépendance de l'Algérie

Cette cérémonie du souvenir s'est déroulée au chef-lieu communal des Aghribis, région d'où est originaire la famille de ce grand dirigeant de la révolution. Elle marque le 70<sup>e</sup> anniversaire de sa mort.

Par F. Yanis

La célébration a été marquée par un recueillement à la mémoire du chahid et un dépôt de gerbes de fleurs au pied de la statue érigée à son effigie sur une place du chef-lieu communal.

Selon une biographie non officielle, Didouche Mourad, de son nom de guerre, Si Abdelkader, est né le 13 juillet 1927 dans le quartier de la Redoute (actuelle commune d'El Mouradia) dans une famille kabyle originaire du village Ibeskriyeni, commune d'Aghribis dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il effectue ses études primaires et le cycle moyen à l'école d'El Mouradia puis il rejoint le lycée technique du Ruisseau.

En 1947, il participe à la création de l'Organisation spéciale (OS), branche clandestine du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

Il était un de ses militants les plus actifs. Suite au démantèlement d'une grande



partie des membres de cette organisation paramilitaire et après l'échec de l'administration française à le capturer, un jugement par contumace est prononcé contre lui, le condamnant à 10 ans de prison.

En 1952, avec Mostefa Ben Boulaid, il constitue à Alger un noyau clandestin, dont la mission est la fabrication de bombes en prévision du déclenchement de la Révolution. Lors de la crise de 1953-54 au sein du MTLD, opposant le Comité central du parti à Messali

Hadj, il se rend en France où il devient l'adjoint de Mohamed Boudiaf de la Fédération de France du MTLD. Au début de 1954, il élabora avec Ahmed Mabsas un projet de parti révolutionnaire.

En mars 1954, Mohamed Boudiaf et Didouche Mourad rentrent en Algérie et prennent contact avec quelques anciens membres de l'OS. Didouche est également l'un des rédacteurs de la déclaration du 1er Novembre 1954 qui marque le début de la guerre d'indé-

pendance. Le 18 janvier 1955, Didouche Mourad meurt dans la bataille à Condé-Smendou, actuelle Zighoud Youcef, dans la wilaya de Constantine.

Comémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Chahid Didouche Mourad à la commune d'Aghrib (Tizi Ouzou)

Le chahid Didouche Mourad, un des architectes de la glorieuse Révolution de libération nationale, tombé au champ d'honneur le 18 janvier 1955 dans la wilaya de Constantine, avait une force de persuasion qui lui permettait de "mieux mobiliser" contre le colonisateur français. Chef de la zone 2, Didouche Mourad membre du groupe des 6 historiques ayant préparé le déclenchement de la Révolution libératrice du 1er novembre 1954, était réputé pour son haut sens de conviction nourri par son amour de la patrie et parvenait à renforcer la mobilisation pour le projet révolutionnaire.

FY

## ZAOUIAS

### El-Bayadh : allégeance d'Al Sidi Cheikh El-Hadj Larbi à la tête de la tariqa Cheikhia Chadhlia

Les disciples de la tariqa Cheikhia Chadhlia ont prêté allégeance au maître de la zaouïa centrale de la tariqa Cheikhia, cheikh Al Sidi Cheikh El-Hadj Larbi, à la tête de la tariqa Cheikhia Chadhlia Bekria. La cérémonie d'allégeance s'est déroulée vendredi soir au siège de la zaouïa centrale de la tariqa Cheikhia, à El-Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El-Bayadh) en présence des mokadem et cheikhis des zaouïas Cheikhia Chadhlia, réparties sur plusieurs régions du pays, au nombre d'environ 40 zaouïas, ainsi que des descendants du cheikh de la tariqa, de ses disciples et notables de la région.

A cette occasion, le Cheikh El-Hadj Larbi Al Sidi Cheikh a affirmé que la zaouïa centrale de la tariqa Cheikhia, ainsi que toutes les zaouïas qui lui sont affiliées, poursuivront leurs efforts pour défendre l'unité nationale, les valeurs et

les acquis nationaux et islamiques, en prônant la modération et l'équilibre au service de la patrie et du peuple algérien. Il a également salué les réformes profondes et essentielles initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans divers domaines pour promouvoir et élever le pays, appelant le peuple algérien à se rassembler autour du projet national du président de la République, à contribuer à la protection des acquis nationaux et à soutenir ces réformes, tout en renforçant les liens entre les enfants de la nation et en consolidant le front intérieur pour faire face à tous les défis, ce à quoi œuvrent les zaouïas affiliées à cette tariqa.

Le cheikh de la tariqa Cheikhia, nommé d'après son fondateur spirituel des Ouled Sidi Cheikh, "le cheikh Sidi Abdelkader Ben Mohammed, sur-

nommé Sidi Cheikh", et dont la ville d'El-Abiodh Sidi Cheikh porte également le nom, a salué la décision du président de la République d'élever la ville d'El-Abiodh Sidi Cheikh au statut de wilaya déléguée, soulignant son riche passé dans la lutte nationale, la résistance populaire et le djihad contre le colonialisme français.

De son côté, le président de la Fondation Sidi Cheikh Al Sidi Cheikh Hamza a souligné que cette fondation, qui est le porte-parole officiel de la tariqa Cheikhia Chadhlia, poursuit ses efforts soutenus pour coordonner les zaouïas Cheikhia, organiser leurs affaires, construire des écoles coraniques, promouvoir la tariqa Cheikhia à travers le monde et établir des liens spirituels entre les cheikhis, les disciples et les bureaux internationaux de la tariqa Cheikhia Chadhlia avec l'Algérie.

## UNIVERSITÉ D'ORAN 1

### Ouverture de 61 postes de formation en doctorat pour 2024-2025

Soixante-un (61) postes de formation en doctorat pour la saison universitaire 2024-2025 ont été ouverts par l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, répartis sur plusieurs domaines, filières et spécialités, a-t-on appris, samedi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Ces postes ont été ouverts au titre de l'année universitaire 2024-2025 dans quatre principaux domaines de formation, à savoir Mathématiques, Informatique (MI), Sciences de la vie (SNV), Sciences et Technologies (ST) et

Sciences humaines et sociales. En tout sept filières sont concernées par ce concours, notamment les Sciences alimentaires, la Biotechnologie, l'hydrobiologie marine et continentale, l'Informatique, les Mathématiques, l'Optique et la mécanique de précision, ainsi que la Bibliothéconomie, a-t-on ajouté de même source.

Ainsi, 32 postes ont été ouverts dans la filière informatique et ses spécialités : Data science (5 postes), Ingénierie des systèmes embarqués et parallélisme (5

postes), intelligence Artificielle et ses applications (8), systèmes informatiques (5), systèmes informatiques des réseaux (9).

Six (6) postes ont également été ouverts dans la filière Mathématiques, plus précisément dans la spécialité Mathématiques fondamentales et appliquées.

Le domaine Sciences et technologie a vu l'ouverture de 3 postes pour la filière Optique et mécanique de précision.

Pour le Domaine SNV, 18 postes ont été ouverts dans les filières Sciences alimentaires (6 postes), les biotechnologies

(9 postes), ainsi que l'hydrobiologie maritime continentale (3 postes).

Pour les Sciences humaines et sociales (SHS), 2 postes ont été ouverts pour la filière bibliothéconomie, ajoute-t-on de même source. Les candidats devront passer les épreuves de ce concours, le 8 février prochain, pour le domaine des Sciences humaines et sociales, le 15 février pour le domaine MI, et le 22 février pour les domaines ST et SNV, souligne-t-on de même source.

APS

## INTEMPIÉRIES

### La Protection civile prête assistance à plus de 200 personnes et dégage 70 véhicules coincés au cours des dernières 24 heures

Les services de la Protection civile ont prêté assistance, au cours des dernières 24 heures, à plus de 200 personnes et dégagé 70 véhicules coincés suite aux intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris samedi auprès des mêmes services.

Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui, a précisé que les services de la Protection civile avaient effectué plusieurs interventions au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, suite aux intempéries enregistrées avec d'importantes chutes de pluie et de neige, précisant qu'ils avaient "secouru et prêté assistance à plus de 200 personnes, dégagé 70 véhicules coincés par la neige ou les eaux pluviales, et sauvé 45 têtes de bétail".

Concernant les interventions au niveau des wilayas du centre, il a indiqué que les éléments de la Protection civile de la wilaya de Blida avaient "secouru et prêté assistance à 60 personnes, dont 7 ont été évacuées vers des hôpitaux".

A Bouira, les mêmes services sont intervenus pour "sauver 27 personnes qui se trouvaient à bord de 10 véhicules coincés".

Dans l'est du pays, les services de la Protection civile de la wilaya de Souk Ahras ont "prêté assistance à 45 personnes, notamment dans la commune de Khemissa, et sauvé trois (3) familles dans la commune de Sedrata et d'autres familles coincées par la neige dans la commune d'Aïn Soltane sur la RN 80".

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Khencelia sont, quant à eux, intervenus pour "dégager 30 véhicules coincés par la neige".

Dans la wilaya de Guelma, les mêmes services ont "sauvé 26 personnes qui étaient à bord d'un bus et cinq (5) personnes qui étaient coincées dans leurs voitures dans la commune de Khezara", a fait savoir le Commandant Bernaoui.

Dans la wilaya de Béjaïa, la Protection civile a "sauvé dix (10) familles menacées par la montée des eaux dans les communes de Béjaïa et Chemini et dégagé cinq (5) véhicules de la neige".

Il ont aussi "sauvé trois (3) personnes coincées par l'accumulation des eaux pluviales dans la commune de Tréat dans la wilaya d'Annaba".

A Batna, les éléments de la Protection civile ont "dégagé quatre (4) véhicules bloqués par la neige", tandis qu'à Jijel, ils ont "sauvé 45 têtes de bétail dans la commune d'Emir Abdelkader", selon la même source.

## ESPAGNE

### De «nombreux blessés» dans un accident de télésiège

Un accident de télésiège dans une station de ski du nord-est de l'Espagne, située dans les Pyrénées près de la frontière française, a fait samedi de "nombreux blessés", ont annoncé les autorités locales.

Au moins neuf de ces blessés sont dans un état grave, selon les médias.

Un "accident de télésiège dans la station de ski d'Aston" a fait de "nombreux blessés", ont indiqué les services d'urgence dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Selon des médias locaux, au moins neuf personnes ont été blessées "très gravement" dans cet accident intervenu dans cette station située en Aragon. Une trentaine d'au-

tres ont été blessés moins gravement.

Un jeune, témoin des faits, a raconté sur la télévision publique TVE avoir vu un câble du mécanisme du télésiège sauter.

"Soudainement, les télésièges se sont mis à rebondir et les gens ont volé", a-t-il dit.

Cinq hélicoptères et une dizaine d'ambulances ont été mobilisés pour évacuer les blessés vers des hôpitaux proches, selon les médias.



## CAMBODGE

### Deux démineurs tués par une mine antichar

L'explosion d'une mine antichar a tué jeudi deux démineurs en plein travail dans une région rurale du nord-ouest du Cambodge, ont annoncé les autorités.

"Un vieil assassin brutal et caché" a tué deux démineurs dans la province d'Oddar Meanchey, a indiqué le Centre cambodgien d'action contre les mines (CMAC), dans un communiqué diffusé jeudi.

Le Premier ministre Hun Manet a partagé ses condoléances aux fa-

milles des victimes, qui "ont participé activement aux opérations de déminage, afin d'assurer la sécurité de la population".

Le Cambodge est le pays dans le monde qui a décontaminé le plus large territoire en 2023, avec 167 km<sup>2</sup>, soit près de 24.000 mines antipersonnel détruites, selon le dernier rapport annuel de l'Observatoire international des mines.

Plus de 1.600 km<sup>2</sup>, où vivent environ un million de Cambodgiens,

selon le Premier ministre, demeurent affectés par la présence de mines.

En 2022, trois démineurs ont été tués dans des circonstances similaires dans la province de Preah Vihear (nord-ouest).

Les opérations de déminage au Cambodge ont permis de diminuer considérablement le nombre de victimes tuées ou blessées, de 858 en 2000, à 32 en 2023, selon l'Observatoire des mines.

## CORÉE DU SUD

### Des plumes retrouvées dans les moteurs de l'avion qui s'est écrasé fin décembre

Les enquêteurs ont trouvé des plumes dans les deux moteurs de l'avion de Jeju Air qui s'est écrasé fin décembre à Muan, ont annoncé des médias sud-coréens, laissant penser qu'un choc avec un oiseau a provoqué la catastrophe.

Le 29 décembre 2024, un avion de Jeju Air transportant 181 passagers en provenance de Bangkok avait atterri sur le ventre à Muan (sud-ouest), quelques secondes avant de se fracasser contre un

mur en bout de piste et de prendre feu.

Seuls deux membres d'équipage ont survécu.

Il s'agit à ce jour de la pire catastrophe aérienne en Corée du Sud.

Des plumes ont été trouvées dans les deux moteurs de l'avion, a indiqué l'Institut national des ressources biologiques à la télévision MBN. "Nous avons analysé 17 échantillons, dont des plumes et du sang". Des experts sud-coréens et américains, mè-

nent les investigations sur cette catastrophe. Avant l'accident, le pilote avait envoyé un message d'alerte concernant un choc avec des oiseaux puis avait annulé sa première tentative d'atterrissement. A son deuxième essai, le train n'était pas sorti.

Un enquêteur en chef, Lee Seung-yeol, avait déclaré la semaine dernière à la presse que "des plumes (avaient) été trouvées dans l'un des moteurs, tout en avertissant qu'un choc avec

un oiseau ne provoque pas immédiatement une panne de moteur.

"Nous devons voir si cela a touché les deux moteurs.

Il est certain que l'un des moteurs a subi un choc avec un oiseau", a-t-il dit.

Difficulté supplémentaire pour les enquêteurs: les deux boîtes noires ont cessé d'enregistrer quatre minutes avant l'accident.

L'aéroport de Muan restera fermé jusqu'au 19 janvier, selon le ministère des Transports.

## CLIMAT

### Hausse record du CO2 dans l'atmosphère en 2024, selon l'agence de météo britannique

Les niveaux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère ont augmenté en 2024 à une vitesse jamais égalée auparavant, dépassant les prévisions du Bureau britannique de météorologie, a indiqué ce dernier vendredi.

La combustion de carbure d'origine fossile, des incendies très étendus et un affaiblissement des réserves naturelles de carbone expliquent la forte hausse de ce gaz qui contribue au réchauffement de la planète, a précisé le Bureau.

Selon les scientifiques, avec de tels taux de progression, le monde ne peut pas espérer respecter la limite des 1,5 degré de réchauffement de la planète par

rapport à l'ère pré-industrielle, objectif le plus ambitieux fixé par l'accord de Paris en 2015 pour éviter les pires conséquences du dérèglement climatique.

En 2024, le niveau de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, relevé par l'observatoire de Mauna Loa à Hawaï s'est accru de 3,58 parties par million (ppm).

Un niveau bien supérieur à la prévision du Met Office (2,84 ppm, voire 3,38 ppm pour sa projection la plus pessimiste).

Les mesures de l'observatoire de Mauna Loa, appelées Courbe de Keeling, ont démarré en 1958 et constituent les plus anciennes données sur la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'at-



mosphère. La hausse de CO<sub>2</sub> -- gaz responsable d'environ 64% du réchauffement climatique -- et d'autres gaz à effet de serre, tels que le méthane, ont poussé les températures à des niveaux record en 2024.

Les trois principaux gaz à

effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>) et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O).

La semaine dernière, Copernicus, l'observatoire européen du climat, a déclaré que 2024 avait bel et bien été la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des statistiques en 1850.

Les prévisionnistes du Bureau britannique de météorologie, comme d'autres spécialistes, s'attendent à une année 2025 un peu moins chaude, mais qui figurera quand même parmi les trois années les plus chaudes depuis au moins 1850.

APS

## BRÉSIL

### Au moins 11 morts en Amazonie après des affrontements entre la police et un gang criminel

Au moins 11 personnes sont mortes dans des violences dans une région amazonienne, dans le nord-ouest du Brésil, où s'affrontent depuis près d'une semaine des policiers et un gang du crime organisé, ont indiqué les autorités locales. Le conflit a éclaté après l'exécution le 12 janvier d'un militaire à Porto Velho, capitale de l'Etat de Rondonia et grande ville au taux d'homicides parmi les plus élevés du pays. La police attribue le meurtre au Commando Vermelho (Commando Rouge), l'un des groupes criminels les plus puissants du Brésil, actif dans le trafic de drogue et d'autres commerces illégaux.

Après ce meurtre, les forces de sécurité ont lancé une opération de lutte contre le crime organisé qui a déjà fait au moins quatre morts parmi les suspects et 14 arrestations, selon le bilan officiel diffusé jeudi par le secrétariat de la Sécurité de Rondonia. L'opération policière a été suivie de représailles contre la population. Au moins sept civils ont été tués cette semaine, a indiqué le gouvernement local.

Les médias brésiliens ont également fait part de plus de vingt bus incendiés, ainsi que d'autres véhicules dans tout l'Etat.

Rondonia se trouve dans l'Amazonie brésilienne, où le taux d'homicides est 41% supérieur à la moyenne nationale, selon une étude de l'ONG Forum Brésilien de la Sécurité Publique (FBSP). Les experts voient une corrélation entre la violence et la pénétration du crime organisé dans la plus grande forêt tropicale de la planète. L'étude a identifié la présence de factions criminelles dans un tiers des 772 communes de la zone. L'expansion du crime organisé ne s'y limite pas au trafic de stupéfiants, les gangs pratiquant également la déforestation ou d'autres délits environnementaux.

## INCENDIES DE LOS ANGELES

### Le bilan s'alourdit à 27 morts

De violents incendies de forêt dans la région de Los Angeles, dans le sud de la Californie, ont fait au moins 27 morts et détruit plus de 12.300 structures en plus d'une semaine, ont confirmé jeudi les autorités locales.

Les pompiers ont continué de progresser jeudi contre deux foyers d'incendie importants à Los Angeles, alors que les vents sont retombés dans la région. Des dizaines de milliers d'habitants évacués à cause des feux qui ont embrasé Los Angeles vont devoir patienter "au moins une semaine de plus" avant de rentrer, préviennent jeudi les autorités, face aux craintes de glissements de terrain ou d'exposition à des substances toxiques.

## GYNÉCOLOGIE

### Appel au dépistage précoce des malformations congénitales du système digestif chez le fœtus (spécialiste)

Le médecin spécialiste en Gynécologie-obstétrique et présidente du Club d'échographie volumique algérien (CEVA), Dr. Samia Hannachi Chouaki, a appelé, vendredi, à la nécessité de recourir aux techniques modernes d'échographie pour le dépistage précoce des malformations congénitales du système digestif chez le fœtus, afin de permettre leur prise en charge à temps. À l'occasion de la 11ème édition du congrès du CEVA, qui se tient du 16 au 18 janvier à Alger, le Dr. Hannachi, a indiqué que la dernière édition avait abordé les malformations du cœur chez le fœtus, tandis que l'édition actuelle sera axée sur les malformations du système digestif chez cette catégorie. La spécialiste a évoqué les cas où les organes et les viscères se déplacent de leur position d'origine chez le fœtus, notamment "les anomalies de la paroi interne de l'abdomen", soulignant que de telles situations "ne sont pas graves et peuvent être prises en charge par des chirurgiens pédiatres si elles ne sont pas accompagnées par d'autres malformations, telles que l'absence de certains chromosomes". Elle a également évoqué la présence d'autres cas appelés "omphalocèle", qui se manifestent à travers l'apparition d'un sac contenant plusieurs organes du système digestif présentant une anomalie chromosomique, estimant qu'"ils constituent un danger pour la santé futur de l'enfant, s'ils ne sont pas pris en charge immédiatement". Dans les deux cas, Mme Hannachi a appelé les spécialistes en gynécologie et médecine obstétrique à "assurer de ces malformations pour éviter les faux diagnostics" et "à orienter les patientes vers des services sécurisés où il y a des chirurgiens pédiatres qui prendront en charge ces malformations précoce". Concernant les facteurs de risque de ces malformations, la spécialiste a souligné que certains sont génétiques tandis que d'autres, leurs causes restent méconnues, la science n'étant pas encore parvenue à les expliquer". Elle a insisté, à ce propos, sur l'importance de renforcer la formation pour améliorer la santé des nouveau-nés et accompagner les femmes enceintes". Concernant la prolongation du congé de maternité annoncée récemment en Conseil des ministres, la spécialiste a salué cette décision qui, selon elle, sert à la fois la famille et la société et aura un impact positif en permettant notamment aux mamans d'allaiter plus longtemps leurs nourrissons et d'être protégées contre plusieurs maladies, a-t-elle ajouté.

## BOUIRA

### Caravane médicale de solidarité du CRA à Bordj Khris

Une caravane médicale de solidarité, initiée par le Croissant rouge algérien (CRA), est arrivée vendredi dans la commune de Bordj Khris (Sud de Bouira) pour prodiguer des soins au profit des populations de cette région, a-t-on appris auprès des organisateurs. "Cette caravane médicale et de solidarité est composée de 12 médecins spécialistes et de 7 médecins généralistes du croissant rouge algérien, qui participent à cette action visant à prodiguer des soins au profit des citoyens de la commune de Bordj Khris", a expliqué à l'APS Dr Bellaour Mohamed El Mahdi, responsable de la caravane médicale au CRA.

M. Bellaour a précisé à ce propos que plus de 400 consultations médicales ont été effectuées par les médecins au profit des populations, dont des femmes, des personnes âgées, ainsi que des enfants, issus des zones enclavées de Bordj Khris dans le cadre de cette caravane placée sous le slogan "Pour un hiver chaud". "La campagne se poursuit et le nombre de consultations médicales pourrait arriver jusqu'à 650 consultations au profit des citoyens de ces zones relevant de Bordj Khris", a-t-il encore expliqué. Les consultations médicales couvrent plusieurs spécialités comme l'ophtalmologie, Génécologie, pédiatrie, pneumologie, ainsi que l'ORL et la médecine interne, selon les détails fournis par Dr Bellaour.

Dans le cadre de cette même caravane de solidarité, plus de 500 Kits alimentaires, ainsi que des vêtements, des couvertures, seront distribués au profit des orphelins, et des personnes aux besoins spécifiques, et pour les familles démunies, issus de 25 communes de l'est et du sud de la wilaya, dont celle de Bordj Khris, selon M. Hachemi Ahmed, responsable local du CRA à Ain Bessam (Ouest de Bouira). "Nous avons d'autres opérations de solidarité similaires qui seront menées durant ce mois de janvier pour toucher les 45 communes de la wilaya de Bouira", a-t-il fait savoir à l'APS.

## EHU D'ORAN

### 409 opérations chirurgicales pour l'ablation de tumeurs cérébrales en 2024

Le service de neurochirurgie de l'Etablissement hospitalo-universitaire "1er novembre 1954" d'Oran a réalisé, au cours de l'année 2024, 409 opérations chirurgicales pour l'ablation de tumeurs cérébrales, bénignes ou malignes, a indiqué, samedi, un communiqué de cet établissement.

Le Pr Rabah Kerbouz, chef du service de neurochirurgie, a animé, le week-end dernier, une réunion de travail pour présenter le bilan de son service pour l'année 2024, mettant l'accent sur les interventions chirurgicales liées au cerveau, selon le communiqué. La même source a précisé que le service a réalisé 299 opérations pour des adultes et 110 pour des enfants, venus de la wilaya d'Oran et des wilayas limitrophes, en plus de 5.844 examens médicaux concernant diverses pathologies liées à la neurochirurgie.

En outre, 1.368 opérations chirurgicales ont été réalisées, dont 550 opérations urgentes et 818 programmées, selon la même source. Sur un autre plan, le Pr Kerbouz a souligné, lors de sa présentation, que le service de neurochirurgie poursuivra ses efforts pour améliorer la prise en charge des malades, en 2025, expliquant que des préparatifs sont en cours pour prendre en charge des maladies neurologiques graves et chroniques, y compris des interventions chirurgi-



cales pour les enfants souffrant d'épilepsie et de convulsions.

Il a également fait savoir que son service réalisera, prochainement pour la première fois, une chirurgie cérébrale éveillée, expliquant qu'il s'agit d'une intervention délicate, réalisée avec une anesthésie locale sur un patient éveillé, pour augmenter les chances de succès de l'opération et réduire les risques associés.

## CANCER DE LA PROSTATE

### Le dépistage individuel seul moyen de prendre connaissance de la pathologie (association)



Le dépistage individuel du cancer de la prostate demeure le seul moyen de prendre connaissance de cette pathologie, parmi les plus fréquentes chez l'homme, a indiqué, samedi à Alger, le président de l'Association algérienne d'Urologie (AAU), Dr Kamel Ait El Hadj.

"Le cancer de la prostate est généralement asymptomatique de la maladie, le facteur héréditaire étant à l'origine de la majorité des cas de ce cancer.

Ce pourquoi, le dépistage individuel demeure le seul moyen pour l'homme de savoir s'il en est atteint ou pas", a déclaré Dr Ait El

Hadj, en marge du 3ème et dernier jour du 19ème congrès national de l'association, inauguré jeudi dernier.

Tout en rappelant que ce type de cancer est le 3ème plus fréquent affectant la population masculine, il a recommandé le dépistage dès l'âge de 45 ans pour ceux qui ont des antécédents familiaux de la maladie, le facteur héréditaire étant à l'origine de la majorité des cas de ce cancer.

En dehors de cette considération, il est conseillé de se faire dépister dès 50 ans, l'âge étant le second facteur de risque, a-t-il ajouté, rappelant que des dépistages de masse sont effectués de manière conjoncturelle à l'occasion du mois de "Novembre bleu", dédié aux cancers de la prostate et du poumon.

Par ailleurs, Dr Ait El-Hadj a fait savoir que l'association qu'il préside s'attelle à recenser les données épidémiologiques inhérentes aux pathologies relevant de l'urolgie.

Il a fait savoir que ce congrès qui a vu la présence de représentants des Associations internationales et européennes d'Urologie, de l'Association panafricaine des chirurgiens urologues (PAUSA) et de l'Association tunisienne d'Urologie (ATU), a favorisé l'échange d'expériences entre spécialistes algériens et étrangers.

## PALESTINE

### Ghaza: au moins 10 milliards USD nécessaires pour reconstruire le système de santé

Au moins 10 milliards de dollars devraient être nécessaires pour reconstruire le système de santé à Ghaza, en proie à une sauvage agression sioniste, au cours des prochaines années, a indiqué jeudi un responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Une évaluation initiale montre qu'il faudra "plus de 3 milliards de dollars pour la première année et demie et 10 milliards pour 5 à 7 ans", a déclaré le responsable de l'OMS pour la Palestine, Rik Peepkorn, lors d'une conférence de presse.

"Je n'ai pas été surpris" car

"les besoins sont massifs", a-t-il dit. "Nous savons tous que les destructions à Ghaza sont massives. Je n'ai jamais vu cela ailleurs dans ma vie", a-t-il insisté, ajoutant que la reconstruction de Ghaza était une "responsabilité collective des Etats membres" de l'OMS, et "des partenaires".

Lors de cette conférence, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a lui souligné que "moins de la moitié des hôpitaux de Ghaza sont fonctionnels". L'accord annoncé mercredi pour un cessez-le-feu "est à peu près la meilleure nouvelle que nous

pouvions espérer pour commencer la nouvelle année", a-t-il indiqué.

"Bien que l'accord n'entre en vigueur que dimanche, si les deux parties s'engagent à respecter un cessez-le-feu, celui-ci devrait commencer immédiatement", a demandé le chef de l'OMS.

## AFRIQUE plus de 200 épidémies signalées en 2024



Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a sonné l'alarme au sujet d'une forte augmentation des urgences de santé publique à travers le continent, avec plus de 200 épidémies signalées l'année dernière.

S'exprimant jeudi lors d'un point de presse en ligne sur l'épidémie de Mpxo multi-pays et d'autres crises de santé, Jean Kaseya, le directeur général du CDC Afrique, a souligné le besoin urgent d'efforts concertés pour lutter

contre l'augmentation des urgences de santé publique.

"Nous constatons que le nombre d'épidémies en 2024 était plus élevé qu'en 2023. En 2024, nous avons eu 213 événements, tandis qu'en 2023, nous en avions eu 166. Nous espérons que cette année sera différente de l'année dernière", a-t-il dit. Le chef du CDC Afrique a identifié le choléra, la rougeole, la dengue, le Mpxo et la diphtérie comme les cinq principales maladies à forte charge de morbidité en Afrique en 2024.

Le choléra a été "le premier tueur en Afrique", avec quelque 204.115 cas et 3.747 décès signalés l'année dernière par le continent africain. La rougeole a suivi de près, avec 234.320 cas et 3.220 décès en 2024. Selon les données de l'Agence de soins de santé spécialisée de l'Union africaine, le Mpxo est arrivé troisième en termes de décès parmi les cinq maladies précitées, 21 pays africains déclarant 77.888 cas et 1.321 décès depuis le début de 2024.

M. Kaseya a par ailleurs souligné le besoin urgent de l'Afrique de traiter plus efficacement les urgences de santé publique, citant les effets composés du changement climatique, de l'urbanisation et d'autres facteurs contributifs.

Il a également demandé des investissements importants dans les infrastructures de laboratoire, les établissements de santé publique et la production locale de vaccins et d'équipements médicaux. Il a enfin souligné la nécessité de renforcer la main-d'œuvre de santé publique du continent, d'améliorer le séquençage génomique pour les maladies prioritaires et d'aider les instituts nationaux de santé publique à améliorer leur rôle dans la gestion des urgences de santé.

## RDC

### La maladie mystérieuse due au paludisme grave (officiel)

La mystérieuse maladie qui sévit en République démocratique du Congo (RDC) est due au paludisme grave sur fond de malnutrition, ont confirmé jeudi soir les autorités sanitaires congolaises. "Le mystère est enfin levé. Il s'agit de paludisme grave

tenant la forme d'une maladie respiratoire sur un terrain fragilisé par la malnutrition", a indiqué le ministère de la Santé publique via un communiqué de presse, se référant à la maladie qui circule depuis octobre dernier dans la zone de

santé de Panzi, dans la province du Kwango (sud-ouest).

D'après le compte-rendu du Conseil des ministres présidé mercredi par le président congolais Félix Tshisekedi, jusqu'à la deuxième semaine épide-

miologique de 2025, il a été enregistré un cumul de 2.774 cas, dont 77 décès, soit une mortalité de 2,8%. Le gouvernement congolais s'est dit en décembre dernier "en alerte maximale" face à cette maladie, dont la cause était auparavant non identifiée.

## MPOX

### 77.800 cas et 1.321 morts depuis début 2024 (CDC Afrique)

Le nombre de cas de variole mpox signalés en Afrique depuis le début de l'année dernière a dépassé les 77.800, tandis que le nombre de morts de cette maladie a été porté à 1.321, a révélé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Lors d'une conférence de presse en ligne jeudi soir, le directeur général du CDC Afrique, Jean Kaseya, a indiqué que le continent avait enregistré 77.888 cas de mpox depuis le début de 2024, dont 16.767 cas confirmés et 1.321 décès.

La Sierra Leone est le dernier pays africain en date à avoir recensé des cas de mpox, avec un premier foyer signalé le 10 janvier, tandis que le nombre de pays affectés par cette épidémie s'élève désormais à 21, selon M. Kaseya.

Les données de cette agence de l'Union africaine dédiée à la santé, montrent que parmi les 21 pays affectés, 13 connaissent actuellement une transmission active du virus de mpox. La région d'Afrique Centrale reste la plus affectée par l'épidémie actuelle, mais les cinq régions d'Afrique ont toutes été touchées, que ce soit en termes de nombre de cas ou de décès.

À la mi-août de l'an dernier, le CDC Afrique avait déclaré le mpox urgence de santé publique d'importance continentale. Peu après, l'Organisation mondiale de la santé a désigné cette maladie virale comme urgence de santé publique de préoccupation internationale, soit la deuxième activation liée au mpox en deux ans de ce niveau d'alerte mondiale, le plus élevé qu'utilise l'OMS.

## TANZANIE

### "Aucun signe d'épidémie de Marburg" (ministre)

Le gouvernement tanzanien a affirmé que personne dans le pays n'avait été testée positive au virus de Marburg, après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ait déclaré qu'au moins huit personnes dans le nord-ouest de la Tanzanie étaient mortes.

"Au 15 janvier 2025, les résultats de laboratoire de tous les individus suspects étaient négatifs pour le virus de Marburg", a assuré Jenista Mhagama, ministre de la Santé, dans un communiqué publié jeudi.

Le ministre a indiqué que la Tanzanie avait "renforcé les systèmes de surveillance des maladies" en réponse aux rapports faisant état de l'épidémie, ajoute le texte. Mardi, l'OMS a déclaré avoir reçu des rapports de cas suspects de virus de Marburg dans la région de Kagera le 10 janvier.

Les victimes, 8 en tout, présentaient, selon l'organisation onusienne, des symptômes typiques de la maladie de Marburg, notamment des maux de tête, une forte fièvre, des maux de dos, de la diarrhée, des vomissements de sang, une faiblesse musculaire et des saignements externes. A rappeler que la Tanzanie a connu sa première épidémie de Marburg en 2023, enregistrant neuf cas, dont six décès, dans la même zone.

APS



**SOUDAN****Le conflit "prend une tournure plus dangereuse pour les civils", alerte l'ONU**

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a averti que le conflit au Soudan "prend une tournure encore plus dangereuse pour les civils", et souligné l'urgence de "mettre un terme à cette situation".

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), la situation des civils est déjà désespérée et il existe des preuves de la commission de crimes de guerre et d'autres atrocités. Les services du Haut-Commissaire Türk craignent que la situation ne prenne "une tournure encore plus dangereuse".

"Les attaques directes et à motivation ethnique contre les civils deviennent de plus en plus fréquentes", a relevé vendredi dans un communiqué, Volker Türk.

Au cours de la seule semaine dernière, le Bureau des droits de l'homme de l'ONU indique avoir recensé au moins 21 morts en seulement deux attaques dans l'Etat d'Al Jazirah.

Lors d'une attaque menée le 10 janvier, au moins huit civils ont été tués dans le camp de Taiba, et au moins 13 femmes et un homme ont été enlevés. Des maisons ont été brûlées, du bétail, des récoltes et d'autres biens ont été pillés, et des dizaines de familles ont été déplacées.

Le lendemain, au moins 13 civils ont été tués, dont deux garçons, lors d'une attaque contre le camp de Khamsa. Les deux camps sont situés à environ 40 kilomètres de Wad Madani, la capitale d'Al Jazirah, selon l'ONU.

Pour l'ONU, "les attaques de représailles - d'une brutalité choquante - contre des communautés entières sur la base d'une identité ethnique réelle ou supposée sont en augmentation", tout comme les discours de haine et l'incitation à la violence.

"Il est urgent de mettre un terme à cette situation", a souligné M. Türk. Par ailleurs, le Haut-Commissaire a renouvelé son appel aux parties au conflit pour qu'"elles respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme".

Le conflit, qui a éclaté à la mi-avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), a fait plus de 20.000 morts et plus de 14 millions de déplacés et de réfugiés, selon les estimations des Nations unies et des autorités locales.

**RDCONGO****237.000 personnes déplacées depuis début janvier**

Les combats dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ont déplacé 237.000 personnes depuis début janvier, a indiqué vendredi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Une porte-parole du HCR, Eujin Byun, a expliqué lors d'un point de presse à Genève que "les violences en cours ont fortement limité l'accès humanitaire à court terme", en raison de l'insécurité et des barrages routiers, et "laissé les populations déplacées dans un besoin désespéré d'abris, de nourriture, d'eau potable et de soins médicaux", aggravant les conditions humanitaires déjà désastreuses.

Le M23 ("Mouvement du 23 mars") s'est emparé depuis sa résurgence fin 2021 de vastes pans de territoire dans l'est de la RDC.

Du 1er au 6 janvier, des combats intenses dans les territoires de Masisi et de Lubero, dans la province du Nord-Kivu, ont forcé environ 150.000 personnes à fuir leurs maisons, selon le HCR.

Beaucoup d'entre eux ont d'abord cherché refuge dans le territoire de Masisi, au nord-ouest de Goma, la principale ville du territoire, avant d'être à nouveau déplacées au fur et à mesure que la violence s'étendait.

Les autorités locales ont par ailleurs signalé le déplacement de 84.000 personnes sur le territoire de Fizi, au Sud-Kivu, a indiqué le HCR.

L'appel annuel de fonds du HCR pour la RDC est financé à moins de 10%, sur les 226 millions de dollars demandés.

APS

**ACCORD UE/MAROC ANNULÉ PAR LA CJUE  
Un syndicat espagnol appelle à la mise en œuvre "immédiate" de la décision**

Le coordonnateur des organisations agricoles et d'élevage espagnoles (COAG), Andrés Gongora, a appelé l'Espagne et l'Union européenne (UE) à mettre en œuvre "immédiatement" et "sans délai de grâce" la décision de la Cour de justice de l'UE (CJUE) annulant définitivement les accords de pêche et d'agriculture liant le bloc au Maroc et qui incluent les territoires sahraouis occupés, rapportent jeudi des médias locaux.



Lors d'un webinaire sur les implications de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE, Gongora a appelé à "une mise en œuvre immédiate et sans délai de grâce" de la décision.

Pour lui, "les agriculteurs européens n'ont pas bénéficié de ce délai de grâce et nous souffrons jour après jour de la concurrence déloyale des importations dans les conditions néfastes de

l'accord". G?ngora a ajouté que "si la CJUE a jugé que l'accord n'est pas légal, l'UE ne peut pas fermer les yeux et maintenir en vigueur un accord illégal pendant 12 mois supplémentaires, uniquement pour favoriser certaines entreprises transnationales, tandis que les producteurs continuent de perdre en rentabilité et de disparaître".

Enfin, il a exigé que le

gouvernement central (espagnol) "se positionne en faveur des producteurs agricoles", étant donné qu'ils sont, selon lui, "lésés par l'accord de libéralisation des échanges entre l'UE et le Maroc, et fasse pression sur l'UE pour qu'elle l'anule et élimine de graves problèmes".

Le 4 octobre dernier, la CJUE avait annoncé son verdict annulant deux accords commer-

ciaux entre l'UE et le Maroc relatifs aux secteurs de la pêche et de l'agriculture et qui incluaient illégalement le territoire du Sahara occidental occupé. Parallèlement, la cour a affirmé que le Front Polisario était le représentant unique et légitime du peuple sahraoui, lui garantissant le droit de plaire devant les tribunaux de l'UE au nom du peuple du Sahara occidental.

**SAHARA OCCIDENTAL  
L'attaque "lâche" contre le siège de "Global Aktion" vise à empêcher toute forme de solidarité et de soutien au peuple sahraoui (AARASD)**

L'association des Amis de la RASD (AARASD) a qualifié l'attaque contre les bureaux de l'ONG danoise, Global Aktion, de "lâche", affirmant que ce geste d'une "rare violence" vise à "empêcher toute forme de solidarité et de soutien au peuple sahraoui et au Front Polisario" qui "luttent pour libérer leur pays, le Sahara occidental, de l'occupation marocaine".

C'est un geste très grave d'une rare violence, une première en Europe", a déploré l'association dans un communiqué. Selon l'AARASD, les graffitis retrouvés sur les murs, confirment clairement les objectifs de leurs auteurs.

Il s'agit bien d'empêcher toute forme de solidarité et de soutien au peuple sahraoui et au Front Polisario qui, depuis 50 ans, luttent pour

libérer leur pays, le Sahara occidental, de l'occupation marocaine", a-t-elle soutenu. L'association demande, dans ce contexte, si cet "attentat" ne marque pas "le début d'une campagne visant les défenseurs du peuple sahraoui à travers l'Europe et le monde?".

"Faut-il le craindre?", s'est-elle interrogée, relevant, à ce titre, que les associations, les ONG qui défendent les valeurs de justice et de liberté dont le peuple sahraoui est le porte-drapeau depuis tant d'années "sont nombreuses". Rappelant que le 13 janvier 2025, à Copenhague, une bombe incendiaire a ravagé les bureaux de Global Aktion, mettant en danger les membres de l'ONG présents devant leurs locaux en feu, l'association

des Amis de la RASD, solidaire de la lutte sahraouie depuis 1975, "s'en émeut" et "dit toute sa solidarité avec l'ONG Global Aktion qui vient d'être si lâchement attaquée". Plusieurs centaines de Danois se sont mobilisés le lendemain de l'attaque pour dénoncer cet attentat et dire tout leur soutien à Global Aktion et au peuple sahraoui.

Comme l'Association des Amis de la RASD, ils ont rappelé l'importance de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne, prononcé en octobre 2024 qui rappelle que le Sahara occidental est distinct et séparé du Maroc et que le peuple sahraoui doit pouvoir s'autodéterminer. Décider ainsi de son avenir et retrouver son pays, le Sahara occidental", a souligné cette association.

**L'armée sahraouie cible une base de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès**

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), ont ciblé, vendredi, une base de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès, lui infligeant "de lourdes pertes humaines et matérielle", indique la Direc-

tion centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie dans un communiqué militaire.

L'armée populaire de libération sahraouie poursuit ses opérations militaires, ciblant des positions des forces d'occu-

pation marocaines, le long du mur de sable, selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS),

qui précise que "des détachements avancés de l'APLS ont bombardé, vendredi, une base militaire de l'armée d'occu-

pation marocaine dans le secteur occupé de Mahbès".

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, le long du mur de sable (mur de la honte), conclut le communiqué.

## PALESTINE

# Agression sioniste contre Ghaza: 46899 martyrs et 110725 blessés depuis octobre 2023 (nouveau bilan)

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 46.899 martyrs et 110.725 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis trois massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 23 martyrs et 83 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes,

et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne, qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.



## Cessez-le-feu à Ghaza: l'AFPS appelle à la poursuite de la mobilisation pour permettre aux Palestiniens d'exercer leur droit à l'autodétermination

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) s'est félicitée samedi de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, appelant à la poursuite de la mobilisation pour permettre au peuple palestinien d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination".

"L'Association France Palestine Solidarité, mobilisée depuis 15 mois dans toute la France, aux côtés de nombreuses associations et forces syndicales et politiques, se félicite pleinement de ce premier pas, fruit de la mobilisation de tous les défenseurs des droits des peuples, des droits humains, du

droit international, de la mobilisation de tous les peuples à travers le monde qui ont manifesté sans relâche pour que s'arrête le génocide", a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Cependant, l'AFPS a affirmé qu'au sein de l'association, "nous restons extrêmement prudents et mobilisés, échaudés par le précédent accord qui n'a pas permis que le cessez-le-feu soit définitif", soulignant l'imperatif de poursuivre la mobilisation internationale afin d'obtenir un cessez-le-feu définitif et l'évacuation totale de l'armée sioniste de

la bande de Ghaza. Elle a estimé, dans ce contexte, qu'une "extrême vigilance" doit être portée sur la situation en Cisjordanie et à Al Qods. "Pendant les 15 mois de génocide, le nettoyage ethnique, le vol des terres et la répression s'y sont considérablement aggravés", a-t-elle fait remarquer, appelant également à "l'extrême vigilance" concernant la situation de l'UNRWA.

"La mobilisation doit continuer, ce sont l'occupation, la colonisation et l'apartheid (sioniste) qui doivent prendre fin", a plaidé l'AFPS, soutenant que "le peuple pa-

lestiniens doit pouvoir exercer son droit inaliénable à l'autodétermination". "Nous ne nous réjouirons pleinement que lorsque le cessez-le-feu sera total et définitif à Ghaza, mais surtout lors du retrait total de (l'entité sioniste) du territoire palestinien occupé, exigé par la résolution de l'ONU votée par 124 pays, dont la France, et qui doit être effectif le 18 septembre prochain", a-t-elle ajouté.

Elle a affirmé, à ce titre, qu'elle et ses partenaires "restent totalement mobilisés pour que justice soit enfin rendue au peuple palestinien".

## Le cessez-le-feu à Ghaza pourrait porter les livraisons d'aide à 600 camions par jour (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait part de son optimisme quant à l'augmentation potentielle de l'aide humanitaire à la population palestinienne à Ghaza, dévastée par plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste.

"L'objectif est d'acheminer entre 500 et 600 camions par jour au cours des prochaines semaines", a déclaré vendredi le Dr Rik Peepkorn, représentant de l'OMS dans les territoires palestiniens occupés (TPO).

Cela représenterait "une énorme augmentation" par rapport aux 40 à 50 camions qui ont atteint Ghaza ces derniers mois et serait similaire au niveau d'aide qui atteignait l'enclave palestinienne avant le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023, qui a considérablement réduit les livraisons de secours.

S'exprimant depuis Ramallah, le médecin de l'OMS a qualifié l'annonce du cessez-le-feu de "signe d'espoir", mais il a averti que le défi était énorme et déroutant, en raison des pénuries chroniques et graves de nourriture, de carburant et de fournitures médicales.

Selon Peepkorn, des plans sont en place pour que les livraisons commencent dimanche.

"Nous avons commandé des cliniques et des hôpitaux préfabriqués temporaires que nous intégrerons dans les installations existantes, afin d'augmenter le nombre de lits nécessaires, de répondre aux besoins urgents en ma-

tière de santé et de fournir des services de santé", a-t-il précisé.

Les organisations humanitaires ont signalé à plusieurs reprises que la crise à Ghaza avait atteint un niveau catastrophique pour les civils.

Plus de 46.000 personnes sont tombées en martyrs, selon les autorités, et plus de 110.000 ont été blessées, souvent avec des séquelles mortelles, depuis le début du conflit en octobre 2023.

Les maladies se propagent et le risque de famine reste élevé - des besoins auxquels il est essentiel de répondre, a affirmé le Dr Peepkorn, d'autant plus que plus de 12.000 patients - dont un tiers d'enfants - attendent toujours d'être évacués pour recevoir des soins spécialisés. Mais, le rythme des évacuations a été terriblement lent.

Sur les 1.200 demandes soumises entre novembre et décembre 2024, uniquement 29 ont été approuvées, soit un taux de seulement 2,4 %, selon l'OMS.

L'OMS et d'autres agences ont souligné la nécessité immédiate de fournir de la nourriture, de l'eau et des fournitures médicales, mais aussi du carburant et des pièces détachées pour les générateurs des hôpitaux.

Le système de santé de Ghaza a été anéanti, la moitié seulement des 36 hôpitaux étant actuellement opérationnels.

Les infrastructures sanitaires essentielles continuent d'être prises pour cible, selon l'agence des Nations Unies pour la santé, qui fait état de 664 at-

taques depuis octobre, qui ont causé la mort de civils et de travailleurs médicaux, et endommagé des installations sanitaires vitales.

Malgré ces conditions désastreuses, l'OMS entend mettre en œuvre un ambitieux plan d'intervention sanitaire d'urgence de 60 jours, une fois que le cessez-le-feu sera entré en vigueur.

Il s'agit notamment d'intensifier les efforts existants en matière de santé, de mettre en place des cliniques médicales temporaires et de rétablir les services de santé essentiels.

Les efforts porteront également sur la lutte contre la malnutrition, le renforcement de la surveillance des maladies et la fourniture de matériel médical dans des zones jusqu'à présent difficiles d'accès.

Selon l'OMS, plus de 10 milliards de dollars sont nécessaires pour restaurer le système de santé de Ghaza, qui est en ruine.

Une aide internationale substantielle sera indispensable pour éviter de nouvelles pertes en vies humaines et empêcher l'effondrement complet de l'infrastructure sanitaire de la région.

En plus de répondre aux besoins immédiats en matière de santé, il est également urgent de fournir une aide humanitaire plus large.

La nourriture, l'eau potable et les abris sont des priorités fondamentales, au même titre que d'autres médicaments et équipements médicaux cruciaux qui restent désespérément rares.

## COLOMBIE

### Le président Petro annonce suspendre le dialogue avec la guérilla de l'ELN

Le président colombien Gustavo Petro a annoncé vendredi la suspension des négociations de paix avec la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN), après une journée de violences marquée par la mort d'environ 30 personnes à la frontière avec le Venezuela.

"Ce qu'a fait l'ELN dans la région du Catatumbo, ce sont des crimes de guerre. C'est pourquoi nous suspendons le dialogue avec ce groupe, car l'ELN ne démontre aucune volonté de faire la paix", a-t-il écrit sur un réseau social.

Depuis jeudi, des rebelles de l'ELN et des dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) s'affrontent dans la zone du nord-est de la Colombie connue sous le nom de Catatumbo, frontalière avec le Venezuela et où plus de 52.000 hectares de coca sont plantés, a déclaré le gouverneur du département de Norte de Santander, William Villamizar, à Blu Radio.

"Des données sur le terrain font état d'au moins 30 personnes tuées et de plus de 20 blessés", a précisé le gouverneur.

Plusieurs blessés ont été transportés dans des hôpitaux voisins et des rapports préliminaires signalent que des dizaines de familles ont été déplacées.

Les affrontements sont dus à "une dispute territoriale" entre l'ELN et des factions dissidentes de l'ancienne guérilla des FARC pour le contrôle de la production de cocaïne dans la zone, a affirmé M. Villamizar.

## YÉMEN

### L'ONU lance un plan de réponse humanitaire pour aider plus de 10 millions de personnes en 2025

Les Nations Unies ont annoncé avoir lancé avec leurs partenaires le Plan de réponse humanitaire au Yémen au profit de plus de 10 millions de personnes pour l'année 2025.

Farhan Haq, porte-parole adjoint des Nations Unies, a déclaré lors d'un point de presse jeudi que "le plan de cette année vise à collecter 2,5 milliards de dollars pour fournir une aide vitale à 10,5 millions de personnes parmi les plus vulnérables, notamment de la nourriture, de l'eau potable et des soins médicaux".

Julian Harness, coordinateur résident et coordonnateur humanitaire des Nations Unies au Yémen, a indiqué, pour sa part, que "le travail humanitaire a été efficace pour atténuer les pires effets de la crise dans le pays".

Il a néanmoins rappelé que "les Nations Unies ne peuvent pas y parvenir seules", soulignant la nécessité de "faire davantage pour réduire les besoins, parvenir à la paix, relancer l'économie et renforcer la résilience des communautés".

APS

## LE CAFTAN CONSTANTINOIS

### Un des habits féminins prestigieux incarnant l'authenticité algérienne

Le Caftan constantinois, avec sa beauté, son charme et son histoire millénaire, continue de diffuser les délicieux effluves de l'histoire de l'Algérie en matière d'habits féminins de fête.



Cet habit lumineux, considéré comme l'une des tenues féminines festives les plus emblématiques dans l'est algérien, est un symbole de l'authenticité algérienne, couronné par une reconnaissance mondiale de l'UNESCO en tant que patrimoine purement algérien.

Le Caftan de Constantine, brodé au medjboud (fil d'or) et connu chez les Constantinois comme "Caftan el Kadi", est, en effet, officiellement inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, après que le comité international de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a approuvé le dossier algérien, lors de sa 19ème session en décembre dernier, confirmant l'authenticité et l'identité purement algérienne de ce patrimoine.

Une reconnaissance qui met un terme aux tentatives désespérées d'un pays voisin de l'Algérie de s'en approprier la paternité.

#### Le Caftan constantinois : un label mondial déposé au nom de l'Algérie

Le dossier soumis comprend une collection d'éléments représentant les costumes féminins cérémoniels de l'est algérien, tels que "la Gaudoura", "El Melhfa", "Le Caftan", "El Qat", "El Gouti", "El Lhafa", "El Chachia", "El Seroual", "El Dakhila", "El Logaa", "El Mendi" et "El Hizam", selon les déclarations de Mme Meryem Kebaili, directrice du musée national public des arts et expressions traditionnelles au Palais Ahmed Bey, membre du comité ministériel ayant supervisé l'élaboration et la présentation du dossier à l'UNESCO.

Mme Kebaili a souligné que Le Caftan constantinois figure parmi les habits de fête les plus remarquables de cette collection en raison de son caractère patrimonial profondément enraciné dans la majorité des familles de l'est algérien.

Il est porté avec des bijoux traditionnels lors des fêtes et des célébrations sociales organisées dans une atmosphère de joie et d'allégresse.

Elle a également révélé que Le Caftan constantinois, apparu avant l'an 1500, a ensuite évolué vers plus de modernité et de raffinement durant l'ére ottomane (1518-1830), avec des tissus luxueux et des broderies en fils d'or et d'argent, localement connus sous le nom de "Khayt Errouh", à l'origine réservés aux femmes de l'élite avant de devenir, au fil du temps, une tenue traditionnelle portée par les mariées et leurs familles lors des grandes occasions festives à Constantine et dans les villes environnantes.

Pour M. Fouad Azzi, spécialiste dans la conception

et la couture de vêtements féminins de fête, figurant dans le dossier présenté à l'UNESCO, la beauté du Caftan constantinois est rehaussée par ses bijoux distinctifs, tels que "El Djbin", "Khayt Errouh", "Mnaqech", "El Meshral", "El Mukhbel", "Sekhab", "El Messayess", "El Chachia Bessoltani" et "El Khalkhal".

Ces ornements confèrent au Caftan une allure unique, faisant de cet habit féminin un symbole de l'authenticité du patrimoine culturel féminin de la région.

M. Azzi décrit Le Caftan comme étant bien plus qu'un simple habit : "C'est un message culturel qui porte en lui l'âme des générations".

Il insiste sur le fait que préserver Le Caftan revient à sauvegarder la mémoire des ancêtres, s'agissant d'un patrimoine incarnant l'essence même de l'Algérie ancienne.

#### Les ateliers des maîtres couturiers : des trésors de savoir-faire entre tradition et modernité

les ateliers organisés au musée national des arts et expressions traditionnelles, des maîtres couturiers ont partagé leurs récits sur le Caftan, héritage transmis de génération en génération.

Selon M. Kais Hamidi, les artisans ont introduit des touches innovantes au Caftan constantinois, l'agrémentant de broderies et d'ornements tridimensionnels en fils d'or et d'argent.

Ces motifs, tels que des formes géométriques entrelacées et des fleurs dessinées avec précision, ajoutent une touche de luxe et de fraîcheur au Caftan.

La couturière Baya Hamlaoui, célèbre pour son émission télévisée "L'Atelier de Couture avec Madame Baya", souligne, quant à elle, que chaque détail du Caftan porte une signification culturelle profonde, comme les motifs d'aiguilles symbolisant la générosité ou le paon représentant la grâce et l'élegance.

Enfin, Mme Souad Berdjim, formatrice en design et couture de Caftan, a affirmé que le défi actuel consiste à former de nouvelles générations passionnées pour préserver cet héritage.

Elle insiste sur le fait que l'inscription du Caftan constantinois au patrimoine culturel immatériel de l'humanité "n'est pas seulement une victoire diplomatique, mais également un message universel soulignant l'attachement de l'Algérie à ses racines et son ambition de transmettre cet héritage avec fierté".

Le Caftan constantinois est aujourd'hui bien plus qu'un habit de fête porté par les femmes : il est une histoire vivante, une identité nationale et un symbole intemporel de l'Algérie dans le registre de l'humanité.

## BATNA

### Ouverture mars prochain d'un Conservatoire de musique (responsable)

Un Conservatoire de musique sera ouvert début mars prochain au Pôle culturel et sportif de la cité Kechida de la ville de Batna, a indiqué jeudi, le Directeur de wilaya de la culture et des arts, Abderrazak Bensalem.

La formation musicale y sera destinée aux jeunes âgés de 9 ans et plus, les inscriptions débuteront le 29 janvier, a précisé le même responsable dans une présentation du lieu faite au wali, Moha-

med Benmalek lors de sa visite de la structure qui accueillera ce Conservatoire actuellement en cours d'aménagement par les services techniques de la commune de Batna.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre les secteurs des collectivités locales et de la culture et des arts, selon M.

Bensalem qui a ajouté que le Conservatoire occupera le siège de l'ex office

communal de la culture, du sport et du tourisme dont l'aménagement a été pris en charge par la commune de Batna, tandis que la gestion et l'encadrement seront assurés par la Direction de la culture et des arts.

Demeurée longtemps fermée, cette structure de deux niveaux compte 14 salles aménagées, un studio d'enregistrement et un pavillon d'administration avec une grande salle de réunion.

Le Conservatoire se trouve au sein du pôle culturel et sportif de la cité Kechida qui compte divers équipements dont un théâtre de verdure de 6.000 places.

Le wali a inspecté cette structure en compagnie du président de l'APC, Noureddine Beloumi et des cadres du secteur de la culture et a reçu des explications sur ce Conservatoire et ses perspectives.

APS

## FESTIVAL DU CINÉMA AFRICAIN DE LOUXOR

### Le film algérien "Frantz Fanon" remporte le prix du jury (Egypte)

Le long métrage "Frantz Fanon" du réalisateur algérien Abdennour Zahzah a été couronné du Prix Spécial du Jury lors du 14e Festival du cinéma africain de Louxor, qui a pris fin, mardi, dans la ville de Louxor (sud de l'Egypte), ont annoncé les organisateurs.

Réalisé en 2024, ce film, qui traite en 90 minutes de la vie et du parcours du militant anticolonial et psychiatre martiniquais Frantz Fanon (1925-1961), a pris part à la compétition officielle dans la catégorie des longs métrages, aux côtés de dix autres films issus de pays africains, à l'instar de l'Egypte, la Tunisie, le Sénégal, le Togo et le Cameroun.

Cette œuvre cinématographique soutenue par le Ministère de la Culture et des Arts en partenariat avec le Centre National pour le Développement du Cinéma (CADC) et la maison de production, "Atlas Film", revient sur les inégalités et les injustices, ouvertement commises et pratiquées, entre 1953 et 1956 durant la colonisation française, par le personnel soignant de l'hôpital psychiatrique "Bledia-Joinville" (rebaptisé après l'Indépendance Hôpital Frantz Fanon) à l'encontre des malades internés algériens musulmans.

Ce traitement discriminatoire et inhumain, va conduire Frantz Fanon à embrasser la cause nationale, rejoignant alors, le combat pour l'indépendance de l'Algérie.

Autobiographie mêlant écriture fictionnelle et documentaire, le film "Frantz Fanon", écrit de la plume du réalisateur, a été projeté en octobre dernier en avant première, à la salle Ibn Zeydoun à Alger.

Servi par une pléiade de comédiens algériens et étrangers dont, l'acteur français d'origine haïtienne Alexandre Desane (dans le rôle de Frantz Fanon), il a participé au 74e Festival international du film de Berlin (Allemagne) et est actuellement projeté et distribué dans les salles de cinéma en Algérie.

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhri Balalou, a adressé ses félicitations au réalisateur et à toute son équipe, ainsi qu'à "tous ceux qui ont été distingués à différents rencontres et compétitions nationales et internationales dans le domaine du cinéma", exprimant son "encouragement à de telles participations, en raison de leur intérêt à promouvoir les productions cinématographiques algériennes qui se caractérisent par la maîtrise et le haut niveau".

Né en 1973, Abdennour Zahzah a suivi des études supérieures dans le domaine audiovisuel, abouties à l'université d'Alger en 1997, pour se voir, ensuite, nommé en 1998 à la tête de la cinémathèque de Blida qu'il dirigera jusqu'en 2003.

En 2006, il réalise, pour le compte du 2e Festival Panafrique d'Alger, "La Longue Marche vers le Nepad" un film autour du développement de l'Afrique, tourné dans quatre pays : Algérie, Afrique du Sud, Burkina Faso et Sénégal, pour signer, ensuite en 2010, "Garagouz" sa première fiction.

D'autres films sont également à l'actif du cinéaste, "Mémoire d'asile" (2002), "Sous le soleil, le plomb" (2005), "Le Non-Faire" et "Maurice Pons, écrivain de l'étrange" (2007) et "El Oued, El Oued" (2013).

Baptisé du nom de l'acteur et réalisateur égyptien Nour El-Sherif (1946-2015), le 14e Festival du cinéma africain de Louxor (9-14 janvier), a été marqué par la participation de 65 films en provenance de 35 pays africains qui ont pris part à ses différentes catégories de compétition.

Créé en 2012 par la Fondation des jeunes artistes indépendants à but non lucratif, le Festival du film africain de Louxor, vise à encourager la coopération et la coproduction au niveau africain.

## ETABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES La numérisation commence à porter ses fruits (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a souligné, jeudi à Oran, que le processus de numérisation dans le secteur de l'enseignement supérieur "commence à porter ses fruits en termes d'efficacité, de rapidité et de simplification des procédures".



Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans certaines infrastructures de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, notamment la Bibliothèque centrale, devenue la première bibliothèque 100% numérique, le ministre a souligné que "la numérisation des établissements universitaires est devenue une réalité et commence à donner ses fruits, concrétisant son principe général de simplification et d'efficacité".

Il a ajouté que cette bibliothèque permet, désormais, l'accès et l'utilisation des documents et des livres qu'elle contient de manière numérique grâce à une puce intégrée dans chaque document ou livre, permettant aux étudiants et aux utilisateurs de rechercher et d'emprunter les documents rapidement, simplement et de manière réglementée.

"Cette expérience pilote sera généralisée à l'ensemble des bibliothèques universitaires nationales, avant le 30 mars prochain", a annoncé M. Baddari.

Le ministre a également visité le Centre de dé-

veloppement de l'entrepreneuriat et l'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 1, soulignant l'importance de faire de l'Université une locomotive du développement local et national.

Auparavant, M. Baddari a inauguré l'Institut de criminologie affilié au même établissement universitaire, le premier du genre au niveau national, arabe et africain.

Cet institut accueille environ 620 étudiants en première année et 120 étudiants en master, spécialisés en droit pénal, sciences criminelles et criminologie, de différentes wilayas du pays.

Ce nouvel Institut proposera des études spécialisées sur le crime, ses causes, la prévention, l'investigation, la collecte de preuves, ainsi que l'accompagnement des victimes.

Il offre plusieurs spécialités, telles que la médecine légale, le droit de la procédure pénale, la biologie, les cybercrimes, les crimes financiers et bien d'autres, indique-t-on.

Par ailleurs, le ministre a inspecté le projet de l'Unité de recherche en chimie verte au complexe Abdelmalek-Mortad relevant de l'Université d'Oran 1, dans la commune de Bir El-Djir.

Il a insisté sur l'importance d'exploiter ces infrastructures, non seulement pour la recherche scientifique, mais également pour leur apporter une valeur ajoutée à l'économie locale et nationale.

Le ministre poursuivra sa visite à Oran avec, dans l'après-midi, l'inspection d'une exposition dédiée aux startups labellisées "projets innovants", ainsi que la clôture des activités de l'école d'hiver sur les logiciels libres "Linux", organisée à l'Université Ahmed-Ben Bella.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ BISKRA

SECRETARIAT GENERAL

NIF : 41602000070039

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°01/SG/ 2025

PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SECURITE DE L'UNIVERSITE BISKRA.

Pour l'année 2025

L'université BISKRA lance un Avis Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, pour une année renouvelable selon l'article 34 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, concernant : PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SECURITE DE L'UNIVERSITE BISKRA, pour l'exercice 2025.

Le présent avis d'offre est destiné aux personnes morales exerçant dans le champ d'activité du présent cahier des charges à savoir : PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SECURITE.

Tout soumissionnaire ou candidat, soit individuellement, soit dans le cadre d'un groupement solidaire d'entreprises, tel que spécifié dans le cahier des charges, intéressé par le présent avis d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau de suivis des marchés contre paiement de (5.000,00 DA) représentant les frais de reproduction (non remboursable) au niveau du régisseur de l'Université BISKRA.

Conditions de participation :

1. **Effectif :**
  - o Garantir un effectif minimal de 140 employés.
2. **Certificats de bonne exécution :**
  - o Fournir au moins deux certificats de bonne exécution obtenus au cours des cinq dernières années.
  - o Chaque certificat doit être d'un montant minimum de 12 000 000,00 DZD.
3. **Chiffre d'affaires :**
  - o Justifier un chiffre d'affaires global d'au moins 36 000 000,00 DZD réalisé sur trois années parmi les cinq dernières années.
4. **Effectif :**
  - o Garantir un effectif minimal de 140 employés.
5. **Équipements obligatoires :**
  - o Disposer d'un véhicule fourni.
  - o Disposer d'un poste de travail.
  - o Disposer de 9 détecteurs de métals opérationnels.

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes:

La première enveloppe E1 est destinée au dossier de candidature, sur laquelle doit être mentionné dossier de candidature, le nom de l'opération, cachetée et l'adresse du soumissionnaire.

La deuxième enveloppe E2 est destinée à l'offre technique, le nom de l'opération, sur laquelle doit être mentionné Offre Technique et l'adresse du soumissionnaire.

La troisième enveloppe E3 est destinée à l'offre financière, sur laquelle doit être mentionné Offre Financière, le nom de l'opération cachetée et l'adresse du soumissionnaire.

Le quatrième enveloppe E4 comportant les trois (03) enveloppes (E1, E2 et E3) doit être cachetée et anonyme et ne devra comporter que la mention :

**A PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.**

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 01/SG/ 2025

PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SECURITE DE L'UNIVERSITE BISKRA

Les offres doivent être accompagnées avec les pièces suivantes:

- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature dûment datée, signée et cachetée (cachet humide).  
- Des documents justificatifs d'effectif, signée et cachetée (cachet humide).  
Documents à fournir par les candidats:  
(Statut juridique, Pouvoir de signature, Agrément, RIB, Moyens humains selon CNAS, Bilans des trois 3 dernières années et Références professionnelles, Moyens de transports, liste de matériels, Une attestation notariale prouvant la propriété ou la location des locaux sociaux de l'entrepreneur).

- Offre technique :

- Déclaration de soumissionnairer, signée et cachetée (cachet humide).  
- Offre technique (prescription générale et techniques, prescriptions spéciales), le cahier des charges doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- Offre Financière :

- La lettre de soumission dûment datée, signée et cachetée (cachet humide).  
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté (cachet humide).  
- Le détail quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté (cachet humide).

- Les offres devront être déposées directement à l'adresse suivante :

UNIVERSITE BISKRA

BUREAU COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES- RECTORAT

Un délai de Dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour répondre au présent cahier de charge et ce, à compter de la date de la première publication de l'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOOMP.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 12/01/2025. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date d'ouverture et prorogée jusqu'au jour suivant.

L'ouverture des plis sera publique en présence des soumissionnaires et se déroulera le jour des dépôts des offres à 11h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent 100 jours (90 jours durées de validité des offres + 10 jours durées de préparation des offres) à compter de la date de la première 1ère parution de l'avavis.

## ESPACE

### La mégafusée Starship d'Elon Musk décolle pour un nouveau vol test

La fusée la plus grande jamais construite, Starship, actuellement développée par l'entreprise SpaceX d'Elon Musk pour aller sur la Lune et Mars, a décollé jeudi au Texas pour un nouveau vol d'essai, selon une retransmission vidéo.

Starship s'est élancée dans les airs peu après 16H37 locales (22H37 GMT), un décollage qui survient le même jour que le premier lancement de la fusée New Glenn de son concurrent Blue Origin, qui a été un succès.

## INDE

### Amarrage "historique" de deux satellite en orbite

L'agence spatiale indienne a annoncé jeudi avoir réussi à amarrer deux petits satellites en orbite, un succès salué comme "historique" et crucial pour ses projets de mission lunaire et de station spatiale.

"Amarrage des deux engins réussi! Un moment historique", s'est réjouie l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) dans un message diffusé sur les réseaux sociaux.

Avec ce succès, l'Inde est devenu le quatrième pays au monde à réussir une opération d'amarriage en orbite, une prouesse technique jusque-là réalisée par les seuls Russie, Etats-Unis et Chine.

Les deux petits engins de 220 kg chacun avaient été expédiés dans l'espace le 30 décembre par une fusée indienne PSLV-60 depuis le pas de tir de Sriharikota, sur la côte est de l'Inde.

Retardé pour des raisons techniques, la manœuvre a commencé le 12 janvier, alors que les deux satellites volaient à plus de 28.000 km/h à 470 km au-dessus de nos têtes.

Cette mission SpaDeX visait à "développer et expérimenter la technologie nécessaire à un rendez-vous, un amarrage et un désamarrage de deux petits engins spatiaux", a rappelé l'ISRO.

Cette technologie devrait être utilisée par l'agence spatiale indienne pour la mission Chandrayaan-4, prévue en 2028, qui doit ramener sur Terre une poignée d'échantillons lunaires.

APS

# Programme de la soirée

TF1 21:10

*Opération fortune : ruse de guerre*



Alors qu'une cargaison hautement surveillée a été dérobée dans un complexe à Odessa en Ukraine, Nathan est chargé de constituer une équipe d'espions ayant pour mission de la retrouver ainsi que les responsables de ce vol. Il fait alors appel au charismatique Orson Fortune, à la talentueuse Sarah Fidel et au touche-à-tout JJ Davies. Afin d'approcher le richissime marchand d'armes Greg Simmonds, le petit groupe va se servir de la star préférée de ce dernier comme d'un appât lors d'une collecte de fonds. Mais l'acteur Dany Francesco a bien du mal à rentrer dans son rôle.

france 2 21:10

*Simone, le voyage du siècle*



Dans les années 2010, au soir de sa vie, Simone Veil se souvient de son existence. Elle se rappelle son enfance, et les vacances joyeuses dans la grande maison bâtie par son père à La Ciotat. Sa pensée vagabonde et des flashes brutaux de la France sous l'Occupation lui reviennent, puis, elle se remémore son poste au ministère de la Santé, en 1974. Elle se souvient comment elle a présenté son projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse et comment celui-ci a été accueilli de façon plus que heureuse par une partie des députés de l'Assemblée nationale.

france 3 21:10

*Les enquêtes du commissaire Van Der Valk*



Un rituel d'invocation démoniaque tourne au drame à Amsterdam. L'équipe de Van der Valk explore la frontière entre paranormal et réalité pour élucider la mort d'un participant. Les investigations mettent au jour une histoire complexe de négligence médicale et de vengeance personnelle. Pour Lucienne, cette affaire fait ressurgir des souvenirs enfouis et douloureux qu'elle doit affronter. Pendant ce temps, Van der Valk prend une décision importante dans sa vie personnelle en choisissant de s'ouvrir à nouveau à Lena, laissant entrevoir une possible romance.

CANAL+ 21:07

*Laure ! Laure ! Laure !*



Laure Manaudou est devenue à 17 ans l'une des plus grandes nageuses de la natation française. En août 2004, lors des jeux Olympiques d'Athènes, elle décroche le titre olympique sur 400m ; le premier depuis Jean Boiteux en 1952. Entrainée par Philippe Lucas, Laure Manaudou est devenue le fer de lance de la natation tricolore en remportant notamment trois sacres aux championnats du monde sur 400m en 2005 et 2007 et sur 200m en 2007. Pour autant, après quatorze ans de collaboration, elle se sépare de Philippe Lucas pour partir s'entraîner en Italie. Cet événement représente un tournant important dans sa carrière sportive.

M6 21:10

*Capital*



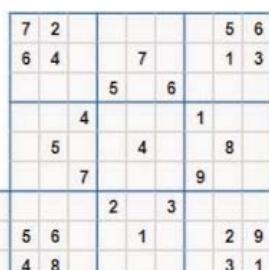
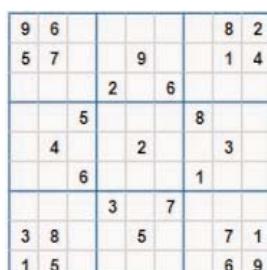
La concurrence est rude entre les géants de la grande distribution en France et Intermarché est en train de tirer son épingle du jeu. De plus en plus présente sur le territoire, l'enseigne entend faire de l'ombre à Leclerc dans le domaine des prix bas. Gros plan sur les méthodes, parfois agressives, de gérants à Agen et Toulouse pour ronger des parts de marché et maintenir des prix attractifs à longueur d'année. Qui peut détrôner Marie Blachère, la reine des boulangeries pas cher ? Ces dix dernières années, des boulangeries franchisées aux prix défiant toute compétition ont fleuri le long des routes de France. Enquête sur les coulisses de ces enseignes low-cost et leurs secrets de fabrication.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2423

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

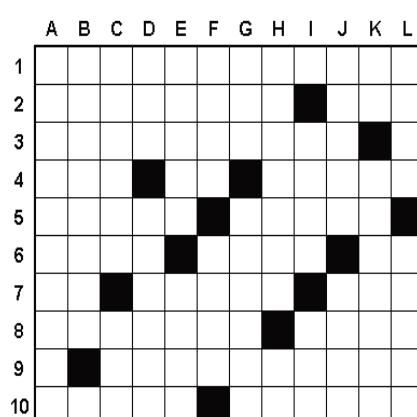
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



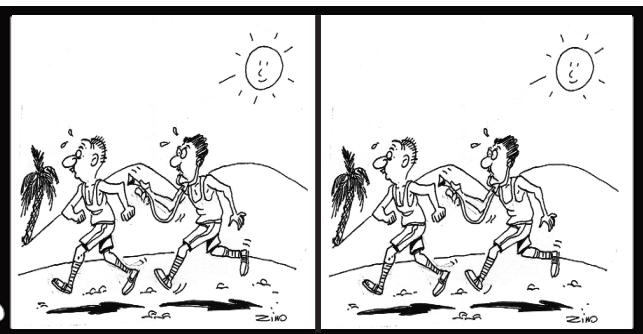
Horizontalement:  
1 - Changement complet  
2 - Plaidoyer dithyrambe - Naturel  
3 - Frontalier  
4 - Manifestation de stade - Outil de dessinateur - Monnaies  
5 - Engagement - Vitesses de paquebots  
6 - Bout de bois - Dirigée - Mot de liaison  
7 - Bruit de caisse - Forme de syphilis - Canine de bovins  
8 - Prétendre - Matière de casserole  
9 - Aspect du passé  
10 - Sondes - Soulèvement

Verticalement:  
A - Fétide  
B - Feras la peau lisse  
C - Fruit écarlate - Vraiment nul aux échecs  
D - Prénom de Baba - Mamelon artificiel  
E - Masse de beurre - Ils sont beaux en peinture  
F - Cannibale de légendes - Trou pour la roue du moulin  
G - Ville de carnaval - Bien entraîné  
H - Très tranquilles - Assemblée étoilée  
I - Tête de cochon - Habitante de bocal  
J - Agit - Bandage de roue  
K - Connu - Deviendront audacieuses  
L - Dieu coquin - Suite de phrases

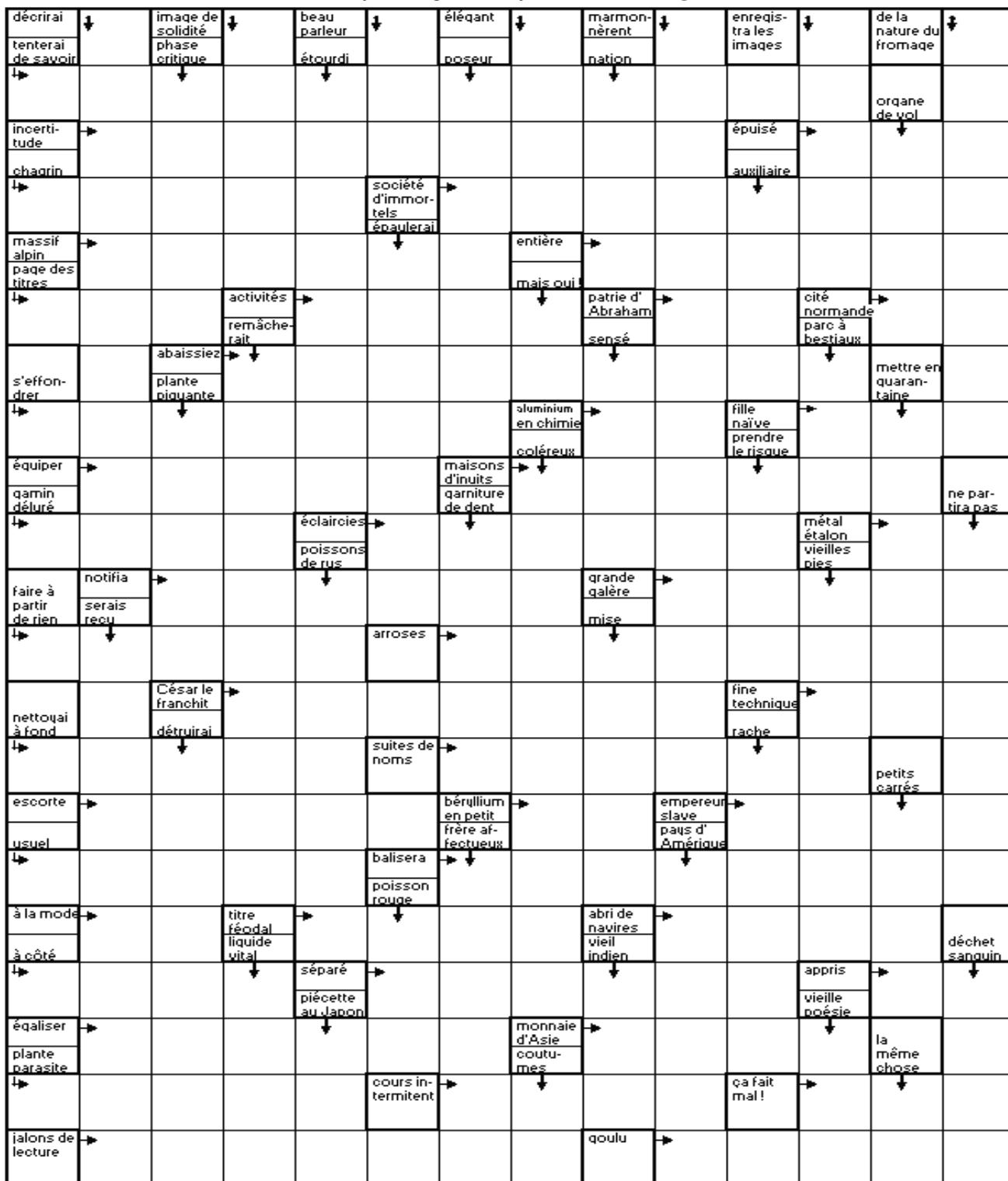
### Mots croisés N°2423



## Zenreurs



*Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1123*



## Solution

Mots Croisés n°2423

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	E	T	A	M	O	R	P	H	O	S	E
2	A	P	O	L	O	G	I	E		P	U	R
3	L	I	M	I	T	R	O	P	H	E		O
4	O	L	A		T	E		E	U	R	O	S
5	D	E	T	T	E		E	R	R	E	S	
6	O	R	E	E		A	X	E	E		E	T
7	R	A		T	A	B	E	S		P	R	E
8	A	S	P	I	R	E	R		I	N	O	X
9	N		A	N	T	E	C	E	D	E	N	T
10	T	A	T	E	S		E	M	E	U	T	E

Grille géante n°1123

D • C • A • C • B • F  
 R E C H E E R C H E R A I L  
 P R E C E C A R I T A D E E  
 P E I N E C E R A N C A D E  
 U N E • V I E S S U T R E  
 D • D • R E E D U I S I L Z  
 C R O U L E R E D U I S I L  
 T I T I T A E R E G L E O  
 • • I N T I M A R E R E G  
 C R E E R R U I B I C P O N  
 • E • R R U I B I C P O N  
 C U R A R A I T E L B E C H  
 U S U I T E • F L E C H N  
 • I N S I R E R E C H N  
 P R E S D E S U A N I L  
 • A R A S E R E D U T A  
 L I A N E S E R O U T A  
 • S I G N E T S U T A D V  
 C A S E E U S S E R E E

## HANDBALL - MONDIAL 2025 (GR.B - 2E J) Défaite de l'Algérie face à l'Italie (23-32)

La sélection algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue italienne sur le score de 23 à 32 (mi-temps : 11-16), en match comptant pour la deuxième journée du groupe B du Championnat du monde handball 2025, disputé jeudi à Herning (Danemark). C'est la deuxième défaite du Sept national dans le tournoi, après celle concédée, mardi dernier, face au Danemark (trois tenant) sur le score de 22 à 47. A la faveur de ce succès, l'Italie (4 points) prend provisoirement la tête du classement de la poule B, avant le déroulement de la deuxième rencontre opposant, le Danemark à la Tunisie, à partir de 20h30, alors que l'Algérie occupe la dernière place avec zéro point. Lors de la troisième et dernière journée de la poule B, prévue samedi, l'Algérie jouera sa qualification au Tour principal face à la Tunisie (18h00), dans un derby maghrébin qui s'annonce décisif pour les deux sélections, alors que le Danemark affrontera l'Italie (20h30) pour la première place du groupe. Pour rappel, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifient au tour principal.

**Résultats partiels de la 2e journée du groupe B :**  
Italie - Algérie 32-23 Danemark - Tunisie (20h30).

## TOUR PRÉLIMINAIRE Le programme des rencontres de dimanche

Programme des rencontres du Tour préliminaire du Championnat du monde de handball 2025, prévues dimanche (heure algérienne) au Danemark, en Norvège et en Croatie :

### Groupe A / 3e journée :

Pologne - Suisse	(15h30)
Allemagne - Tchéquie	(18h00)

### Groupe D / 3e journée :

Macédoine du Nord - Guinée	(18h00)
Hongrie - Pays-Bas	(20h30)

### Groupe E / 3e journée :

Brésil - Etats-Unis d'Amérique	(18h00)
Norvège - Portugal	(20h30)

### Groupe H / 3e journée :

Argentine - Bahreïn	(18h00)
Egypte - Croatie	(20h30)

**NB :** les trois premières équipes de chaque groupe se qualifient au tour principal.

## JUDO - CHAMPIONNAT NATIONAL 2025 (INDIVIDUEL/ SENIORS) Les podiums de la 2e journée

Les podiums de la deuxième journée du championnat national de Judo (individuel/ seniors), disputée vendredi à la Coupe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) :

### (-73 kg) messieurs :

- 1- Ahmed Mehibel (MC Alger)
- 2- Oussama Djeddi (MC Alger)
- 3- Nour El-Islam Larabi (USM Alger)
- 3- Wail Ezzine (Ouled Bahia/ Oran)

### (-78 kg) dames :

- 1- Dyhia Benchallal (MC Alger)
- 2- Sara Soukane (MC Alger)
- 3- Rania Melissa Aït Moufiok (MC Alger)
- 3- Karima Kechout (MC Alger)

### (+78 kg) dames :

- 1- Maroua Maâmeri (MC Alger)
- 2- Sonia Asselah (MC Alger)
- 3- Razane Yasmine Yousfi (USM Alger)
- 3- Loubna Smati (JC Bordj El-Kiffan)

### (-100 kg) messieurs :

- 1- Rayane Zakaria Benatia (CSA El-Azme/ Oran)
- 2- Abdellader Lakhal (CSA El-Azme/ Oran)
- 3- Réda Lamri (JCD Tizi-Ouzou)
- 3- Abderrahmane Laouar (MC Alger)

APS

## ATHLÉTISME La 2e Journée Elite reportée à une date ultérieure à cause de la météo (Fédération)

La deuxième Journée Elite d'athlétisme, initialement prévue le samedi 18 janvier courant, au Sato du stade du 5-Juillet (Alger), a été finalement reportée à une date ultérieure, en raison des mauvaises conditions météorologiques qui sévissent actuellement dans la capitale et ses environs, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de la discipline (Algeria Athletics).



avec un jet mesuré à 40,02 mètres, améliorant ainsi l'ancien record de 39,76 mètres, détenu par Katia Hamoumraoui depuis le 8 avril 2017.

Le deuxième record a été réalisé par Abdelkader Mahrez, au 5000 mètres/marche, avec un chrono de 21 minutes, 35

secondes et 57 centièmes, établissant ainsi le précédent record de 21 minutes, 59 secondes et 5 centièmes, réalisé il y a 33 ans par Mehdi Louès (NDLR, le 19 juin 1992).

Native de la ville d'El Eulma (Est), Maroua Belala est drivée par le coach Hocine Belala, alors

qu'Abdelkader Mahrez, sociétaire du club OFAC d'Alger est entraîné par Abdelhalim Benazout.

Les organisateurs espèrent voir les athlètes réaliser d'autres performances lors de la deuxième Journée Elite, notamment, chez les seniors.

## ECHECS (JEU RAPIDE) QUATRIÈME TOURNOI OPEN MEMORIAL «ABDELHAMID KHEDIM» L'échophile Noureddine Ghebache sacré à Oran

L'échophile Noureddine Ghebache du club amateur "La Relève" d'Oran a remporté le trophée de la 4ème édition du tournoi Open des échecs jeu rapide mémorial "Abdelhamid Khedim", disputé vendredi à la maison de jeunes "Mogdad Mohamed" de Bir-el-Djir (Oran).

Noureddine Ghebache a terminé premier au

classement avec 8,5 points devant Tahir Abderrahmane de l'AS Sporting Es-Seddikia avec 7 points et Azeurg Lazhar de Mostaganem avec 6,5 points.

Ce mémorial, disputé selon le système suisse en neuf ronds jeux rapides à la cadence de 10 minutes, plus cinq secondes par coup joué, a été jugé d'un niveau technique très

élevé par le directeur de la compétition, le juge arbitre Dida Abdellah.

Cette manifestation sportive, organisée durant une journée par l'Association sportive "La Relève" d'Oran des échecs, en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran et de la Fédération algérienne des échecs (FAE), a regroupé 51 éch-

ophiles hommes représentant plusieurs wilayas du pays.

Les vainqueurs ont été récompensés par des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des membres de la Fédération algérienne des échecs et de représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

## CHAMPIONNAT REGIONAL INTERSERVICES DE POLICE DU CENTRE DE PETANQUE Le titre remporté par l'équipe de Blida



L'équipe de la sûreté de wilaya de Blida a remporté le championnat régional interservices de police pour la région Centre de pétanque de la saison sportive 2024/2025, clôturé, jeudi à Ain Defla. Cette compétition sportive, supervisée par l'inspecteur régional de la police de la région Centre, le contrôleur général de la police, Daoud Mohand Cherif, accompagné des autorités

de la wilaya, s'est déroulée à la salle omnisports du complexe "Abdelkader Ben Hamoud". Elle s'est clôturée par le sacre de l'équipe de la sûreté de wilaya de Blida qui a remporté le titre du Championnat régional.

Les 2e et 3e places sont revenues à deux équipes de la sûreté de wilaya de Tipasa. Dans son allocution à l'occasion, l'inspecteur régional

de la Police de la région Centre a souligné que "cette manifestation sportive a donné l'opportunité aux participants de faire montre d'excellentes performances dans une atmosphère caractérisée par un esprit sportif élevé et une compétition loyale".

Il a aussi, assuré l'attachement de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) à développer les performances des athlètes en vue de "promouvoir le sport et améliorer le niveau de ses éléments". Organisé par le service régional de santé, de l'action sociale et des sports de la région Centre, en coordination avec les services de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla, ce championnat, dont les épreuves se sont déroulées les 14, 15 et 16 janvier courant, a vu la participation de 66 athlètes représentant des équipes des sûretés de wilayas de la région Centre du pays.

## LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINEYANGS AFRICANS 0 - MCA 0 Le MCA arrache la qualification pour les quarts de finale

Le MCA se qualifie en quarts de finale après son match nul face à Yangs Africains Tanzaniens. Le Mouloudia s'est qualifiée en quarts de finale de la ligue des champions en arrachant le nul devant la formation Tanzaniens Yangs en match comptant pour la dernière journée des phases de poules groupe A, disputé hier au stade du Tanzaniens.

**Par F. Yanis**

Les Chnaoua ont arraché la qualification dans la douleur après avoir battu le TP Mazambarie au 5 juillet par un buts à zéro. Les Rouges etverts ont fourni une piétre prestation en première période.

Les visiteurs avaient l'initiative et se sont créé plusieurs occasions d'ouvrir le score sans parvenir à les concrétiser. Abdellaoui a sauvé son équipe d'un but tout fait à la 42e minutes de jeu, il stoppe le tir d'un joueur Tanzanien qui échappe à la défense Mouloudéennes et se trouve face à face avec le portier Ben Ramdane.

Les poulains de Khaled

Benyahia ont entamé la deuxième période avec plus détermination. Ils parviennent à porter le danger dans le camps adverse sans toutefois inquiéter la vigilance du gardien du Yangs Africaine.

Le reste de la partie c'est fait match égal des deux formations malgré la domination des young africans. Après plusieurs occasions échouées, le Mouloudia a tenu le coup même, les supporters qui sont déplacés en terre Tanzaniens ont souffert le martyre tout au long de la partie.

Avec cette qualification le MCA se hisse en quarts de finales avec 9 points, à un point du Hillal Soudanais qui a chuté lourdement face au TP Mazambarie par 4 à 0 reste avec 10 points



et un point du Mouloudia. Les Rouges etverts ont fourni une piétre prestation en première période même durant la deuxième période.

Les young africans avaient l'initiative et se sont créé plusieurs occasions d'ouvrir le

score sans parvenir à les concrétiser. Le portier Mouloudéen a sauvé son équipe d'un but tout fait à la 88e minutes de jeu, il stoppe le tir d'un joueur de Yangs Africains Tanzaniens qui échappe à la défense Mouloudéenes et se

trouve face à face avec le portier du MCA Ben Ramdane qui sauve son équipe d'un but dévié difficilement en corner.

Le MCA rejoint ainsi le Hillal soudanais en quarts de finales de la compétition continentale.

F.Y.

## JSK : MAHDI BOUDJMAA SIGNE POUR 2 ANS ET DEMI Ould Ali : «Notre recrutement est minutieusement étudié»

Le président de la JSK Ould Ali que nous avons contacté se dit content du recrutement réalisé jusqu'à maintenant. «Je vous confirme que Mahdi a signé pour deux saisons et Demi et attendre d'autres jours d'ici fin de semaine pour signer avec nous.

Comme je vous l'ai annoncé dans la journée de samedi dernier, Boudjmaa a avec nous pour deux saisons et demi à la JSK et Mehdi portera le maillot de notre équipe. Notre recrutement est minutieusement étudié et j'avoue que le manager général Karim Doudane et le directeur sportif Hakim Medane fait un énorme travail. On a réussi à retenir tous les cadres dont on a besoin et on a aussi réussi à engager 4 bons joueurs jusqu'à maintenant et on tâche de recruter d'autres bons joueurs pour qu'on joue les premiers rôles la saison prochaine. On fera tout pour que les supporters soient fiers de leur équipe», a-t-il indiqué.

**Les dirigeants certains de la venue de Belfodil, Ils veulent finaliser avec lui au plus tard ce mardi**

En l'absence d'un véritable chasseur de but dans leur effectif, les dirigeants kabyles ont opté pour Ishak Belfodil qui, à leurs yeux, a toutes les qualités requises pour apporter le plus attendu de lui. Bien que le joueur que nous avons joint dans la soirée de vendredi dernier affirme qu'il n'a rien décidé pour le moment, les dirigeants de la JSK annoncent avec ferme conviction que Boumehra sera Canari la saison prochaine.

Ils nous ont fait savoir dans l'après-midi que celui-ci leur a donné son accord de principe et qu'il ne reste que la signature du contrat pour que son transfert devienne effectif. Ils précisent que le choix de Ishak Belfodil pour être le futur attaquant des Jaunes et Verts a été minutieusement étudié en expliquant qu'il a de l'expérience et qu'il est très compétitif. Pour éviter la surenchère des autres clubs surtout qu'il est sollicité de par

tout, ils veulent finaliser avec lui dans les prochaines 72 heures. Il a donné son accord de principe à la direction kabyle. Il fait partie des priorités des responsables des Canaris en cette intersaison. L'absence d'un meneur de jeu a influé négativement sur l'équipe, notamment en l'absence d'attaquants racés. C'est pour cela que les dirigeants pensent que la venue de Belfodil ne fera que du bien à l'équipe. «C'est un joueur qui a beaucoup d'expérience. Il sera un bon renfort pour l'équipe», nous a déclaré un responsable de la JSK. Même s'ils ne sont pas les seuls à avoir négocié avec lui, les dirigeants kabyles ne doutent aucunement de sa venue. Si tout va bien, il paraîtra son bail avant la fin de la semaine.

**Okidjia intéresse la direction**

Proposé dans la journée d'hier, le gardien international Okidjia n'a pas laissé indifférente la direction de la JS Kabylie. Certes, les responsables de la JSK n'ont pas encore tranché sur ce gardien qui a été encore sous contrat avec son club Montpellier. Ils sont déjà en contact avec son équipier Riad Boudebouz, lequel s'est engagé à ramener lui-même sa lettre de libération, mais Okidjia pourrait être une piste sérieuse surtout que la di-

rection a décidé de recruter un gardien pour remplacer le gardien merbah blessé avant l'entame du championnat ligue une Mobilis.

L'avantage que présente le gardien okidjia est qu'il est maître de son destin et qu'il pourra signer à tout moment.

**L'invitation envoyé pour le jeune attaquant Tanzanien de Young**

Selon une source autorisée, la direction de la JS Kabylie a envoyé hier une invitation à un attaquant Tanzanien de la formation young et une autre à un attaquant ivoirien. Ces deux attaquants devront rallier la ville de Tizi Ouzou dans les jours à venir. Plusieurs joueurs africains ont été proposés aux responsables de la JSK, mais ces derniers auraient déjà porté leur choix sur un Tanzanien et un Ivoirien. Ils ont visionné les CD de ces deux joueurs avant de envoyer des invitations. Il était prévu qu'un attaquant guinéen rallie la ville des Genêts avant la fin de la semaine, mais les dirigeants auraient finalement opté pour le Tanzanien et l'Ivoirien. Pour ne pas se tromper sur la valeur des recrues africaines, les responsables ont visionné plusieurs de leurs matches en compagnie des membres du staff technique. Ils



sont séduits par leurs qualités, mais cela ne veut pas dire qu'ils signeront dès leur arrivée à Tizi Ouzou. Ils seront sûrement mis à l'essai pour éviter les erreurs du passé. L'ambition de la direction kabyle est de bâti une grande équipe la saison prochaine et en l'absence d'attaquants racés et d'expérience sur le marché local, ils ont privilégié la piste africaine.

Il faut dire néanmoins que même si le un attaquant local est constaté par la direction du club pour renforcer le comportement de l'attaque pour jouer les premiers rôles durant cette phase retour un bon attaquant et qu'il rendra beaucoup de services à l'équipe.

F.Y.

## CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL Clôture du Séminaire sur la gouvernance organisé par la CAF à Alger

Le Séminaire sur la gouvernance, organisé à Alger par la Confédération africaine de football (CAF), en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF) a pris fin vendredi soir, après trois jours de travaux, en présence de secrétaires généraux et directeurs financiers de 19 fédérations africaines ainsi

que des experts de la CAF, a indiqué l'instance fédérale.

Les 19 associations membres de l'instance africaine qui ont pris part à ce Séminaire sont : Algérie, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Guinée Equatoriale, Egypte, Sud Soudan, Erythrée, Tunisie, RD Congo, Gabon, Djibouti, Cameroun, Congo Brazza-

ville, Burundi, République Centrafricaine, Comores, Tchad, Madagascar, Rwanda.

Au programme du dernier jour de cet atelier, les réformes des Unions zonales de la CAF, avec un focus sur les exigences de la CAF concernant le développement des compétitions et le respect des directives de

l'instance africaine, précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

La Directrice des associations membres de la CAF, Mme Sarah Mukuna, a salué le président de la FAF, Walid Sadi, pour son soutien et sa contribution au succès de l'atelier.

APS

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.C)

### Le point avant la 6e et dernière journée

Le point du Groupe (C) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, avant les matchs de la 6e et dernière journée, prévus dimanche :

**Dimanche, 19 janvier 2025 :**

USM Alger (Algérie) - Jaraaf (Sénégal) 2-0  
ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Orapa United (Botswana) 2-0

Classement :	Pts	J	Diff.
1). USM Alger	11	5	+10 Qualifiée
2). Jaraaf	8	5	0
3). ASEC Mimosas	5	5	-2
4). Orapa United	2	5	-8

#### Déjà joués :

ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Jaraaf (Sénégal) 2-0  
USM Alger (Algérie) - Orapa United (Botswana) 6-0  
Orapa United (Botswana) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 0-0  
Jaraaf (Sénégal) - USM Alger (Algérie) 0-0  
Orapa United (Botswana) - Jaraaf (Sénégal) 0-0  
USM Alger (Algérie) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 3-0  
Jaraaf (Sénégal) - Orapa United (Botswana) 1-0  
ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - USM Alger (Algérie) 1-1  
Orapa United (Botswana) - USM Alger (Algérie) 1-2  
Jaraaf (Sénégal) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 1-0

**NB :** Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6<sup>e</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE)

### Le programme des matchs

Programme des rencontres de la 6e et dernière journée de la phase de poules en Coupe de la Confédération de football, prévues dimanche :

#### Groupe A :

Simba SC (TAN) - CS Constantine (ALG) 14h00  
Club Sportif Sfaxien (TUN) - Bravos do Maquis (ANG) 14h00

#### Groupe B :

RS Berkane (MAR) - Stellenbosch FC (RSA) 20h00  
Stade Malien (MLI) - CD Lunda Sul (ANG) 20h00

#### Groupe C :

USM Alger (ALG) - ASC Jaraaf (SEN) 20h00  
ASEC Mimosas (CIV) - Orapa United (BOT) 20h00

#### Groupe D :

Al-Masry (EGY) - Black Bulls (MOZ) 17h00  
Zamalek (EGY) - Enyimba (NGR) 17h00

**NB :** Les deux premiers de chaque groupe se qualifient aux quarts de finale.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL

### Monaco chute à Montpellier 2-1 et perd sa 3e place

Monaco, qui n'a plus gagné depuis le 7 décembre en championnat, s'est incliné chez la lanterne rouge Montpellier 2-1, laissant filer sa 3e place vendredi en ouverture de la

## LIGUE 2

### Fin du stage de l'ASM Oran à Chlef

L'ASM Oran a achevé, vendredi, son stage hivernal tenu à Chlef et qui s'est étalé sur cinq jours durant lesquels cette équipe de Ligue 2 de football a disputé trois matchs amicaux en vue de la phase retour.

L'entraîneur de l'ASMO, Lamara Aït Ahmed, dont la suspension de six mois qu'il a écopée il y a quelques semaines a été réduite à un seul mois après l'appel formulé par son club, s'est dit "satisfait" du travail réalisé lors de ce regroupement.

Il a, en outre, mis en exergue, le "bon état d'esprit" qui a régné tout au long du séjour des Vert et Blanc à Chlef, ce qui a permis de travailler tous les aspects, "tout en tentant de corriger les lacunes constatées lors de la phase aller" que son équipe a terminé à la troisième place avec 23 points, mais loin derrière le leader l'ES Ben Aknoun qui en compte 35.

Cependant, force est de constater que les soucis offensifs des gars de M'dina Jidida perdurent toujours, eux qui ont inscrit 10 buts seulement en 15 matchs au cours de la phase aller du championnat. Pour les trois rencon-



tres amicales jouées à Chlef, ils se sont contentés d'un seul but réalisés lors de la victoire face au MCB Oued Sly, un autre pensionnaire de la Ligue 2 (1-0), avant de concéder une défaite contre l'O.

Akbou (Ligue 1), sur le score de deux buts à zéro, alors que leur dernier test a été soldé par un nul vierge face à la formation locale, l'ASO Chlef (Ligue 1). Le stage de Chlef a été

marqué aussi par la blessure de l'attaquant Toufik Ghomari, revenu cet hiver au bercail, qui l'a contraint de faire l'impassé sur les deux derniers matchs amicaux, en attendant de reprendre l'entraînement la semaine prochaine, selon le club oranais, qui a également engagé, au cours de l'actuel mercato hivernal, l'attaquant Nadir Chehanni, meilleur buteur du

championnat inter-régions (Gr. Ouest) et le milieu de terrain, Lyes Haddad, qui fait lui aussi son retour à l'ASMO.

Les Oranais, qui ont bénéficié de deux jours de repos, reprendront lundi l'entraînement pour entamer la préparation de leur premier match de la phase retour lorsqu'ils rendront visite, le weekend prochain, à l'ES Kolea.

## INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

### L'IRBE El Kerma se relance dans la course à l'accession



L'IRBE El Kerma est revenu à trois points du leader du groupe Ouest du championnat inter-régions de football, le WA Tlemcen, grâce à sa victoire dans le derby oranais contre le SCM Oran (1-0), vendredi au stade communal d'El Kerma, dans le cadre de la mise à jour de la compétition. Ce succès a permis aux protégés de Bouazza Feham de terminer en force la phase aller, se relançant par là même dans la course à l'accession en Ligue 2, un pari qu'ils étaient proches de réaliser la saison passée, avant de flétrir dans les derniers mètres de la bataille qui a souri au MC Saïda.

Les statistiques de la première manche de l'actuelle édition du championnat plaident, d'ailleurs, en faveur du club banlieusard de la capitale de l'Ouest, qui dispose de la meilleure attaque de son groupe

avec 31 buts marqués en 15 matchs, ainsi que de la troisième meilleure défense avec 9 buts encaissés.

L'IRBEK, qui a enregistré 11 victoires contre 1 nul et 3 défaites, compte également dans ses rangs le meilleur buteur du groupe Ouest, Mohamed Belkablia, auteur de 12 réalisations, dont la dernière en date celle du derby oranais, qui a permis à son équipe de terminer la phase aller sur la troisième marche du podium. Pour l'entraîneur Bouazza, il s'agit d'un bilan très positif "au vu des nombreux problèmes rencontrés tout au long de cette première partie de la saison, notamment sur le plan financier".

"Il ne faut pas oublier aussi que notre équipe a été contrainte de recevoir ses adversaires pendant plusieurs journées loin de son stade fétiche à El Kerma en raison des tra-

vaux de rénovation que cette infrastructure a subi", a-t-il poursuivi.

Il a, en outre, rappelé que ses protégés avaient réussi un parcours honorable en coupe d'Algérie, où ils ont battu un pensionnaire de l'élite, en l'occurrence, l'ASO Chlef, en 32e de finale, avant de quitter l'épreuve lors du tour suivant après leur défaite sur le terrain de l'US Chaouia, qui évolue en Ligue 2.

Il a, au passage, espéré que le club bénéficierait "d'un meilleur soutien de la part des autorités locales pour aller au bout de ses rêves lors de la phase retour", affichant de grosses ambitions pour réussir le pari. "Certes, ce ne sera pas facile contre des concurrents ayant plus d'expérience, à l'image du WA Tlemcen et de l'USM Bel-Abbes, qui, il n'y a pas si longtemps évoquaient parmi l'élite, mais avec un meilleur accompagnement je suis persuadé que nous avons le potentiel pour rivaliser avec ces adversaires", a encore dit l'ancien joueur du MC Oran, de l'ES Sétif, de l'USM Alger et du CR Belouizdad.

Cependant, la joie de la victoire réalisée face au SMCO a été gâchée par deux méchantes blessures contractées par deux cadres de l'IRBEK, Sofiane Boughedjfel et Youcef Fekir, qui ont été transférés en urgence vers l'hôpital d'Oran où ils ont subi "avec succès", dans la nuit de vendredi, des opérations chirurgicales, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction du club.

qui s'affrontent dans la soirée dans le Nord.

Les Monégasques avaient ouvert le score grâce à leur capitaine Thilo Kehrer (32e), mais Mousa Tamari a

offert aux MontPELLIERS trois points très précieux dans la lutte pour le maintien en inscrivant un doublé (55e, 82e).

## BESIKTAS SOLSKJAER NOMMÉ ENTRAÎNEUR

Ole Gunnar Solskjaer est bien le nouvel entraîneur de Besiktas. Le club turc a officialisé la signature du technicien norvégien sur le banc des Aigles. Il remplace Serdar Topraktepe, qui assurait l'intérim depuis l'éviction de Giovanni Van Bronckhorst le 30 novembre.

## MAN CITY HAALAND, GUARDIOLA FOU DE JOIE

L'avant-centre Erling Haaland (24 ans, 21 matches et 16 buts en Premier League cette saison) a prolongé son contrat avec Manchester City jusqu'en juin 2034. Face à la presse, l'entraîneur des Citizens Pep Guardiola n'a pas caché sa joie par rapport à cette nouvelle.

"C'est une nouvelle exceptionnelle pour le club. Si un joueur décide de signer ce type de contrat, c'est parce qu'il veut montrer qu'il veut être ici. C'est aussi le signe de la confiance que le club accorde à Erling. Le club connaît parfaitement son professionnalisme et sa volonté de montrer son talent. Si j'ai parlé avec lui pendant les négociations ? Je ne me souviens plus. Je crois qu'il m'en a parlé quand c'était fait. Après cela, nous nous sommes félicités mutuellement parce qu'il fait de moi un meilleur manager", a apprécié l'Espagnol.

## BARCELONE UNE FUTURE OFFRE POUR LUIS DIAZ ?

Malgré les bonnes performances de son attaque cette saison, le FC Barcelone envisagerait de se renforcer offensivement l'été prochain. Selon le média colombien Antena 2, le club catalan viserait l'ailier gauche de Liverpool, Luis Diaz (28 ans, 19 matches et 8 buts en Premier League cette saison), et serait prêt à transmettre une offre de 70 millions d'euros ! De plus, les premiers échanges entre le directeur sportif barcelonais Deco et l'entourage du joueur seraient très positifs. Affaire à suivre...



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Délégué général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

Longtemps annoncé sur le départ, Alphonso Davies (24 ans, 15 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) devrait finalement prolonger au Bayern Munich. Le latéral gauche sous contrat jusqu'en juin prochain se rapproche d'un accord avec ses dirigeants, révèle The Athletic, qui parle d'un nouveau bail de 4 ans pour l'international canadien. Le Real Madrid, qui pensait accueillir le Bavarois libre, et des clubs anglais seraient toujours à l'affût. Mais le Bayern pourrait vite anéantir leurs derniers espoirs.

## MILAN ACCORD TROUVÉ AVEC WALKER

Prêt à quitter Manchester City, Kyle Walker (34 ans, 15 matchs en Premier League cette saison) se rapproche du Milan AC. Le latéral droit des Citizens a trouvé un accord avec les Rossoneri, annonce le journaliste Gianluca Di Marzio. Les deux clubs doivent maintenant s'entendre sur la formule. D'après notre confrère, l'international anglais pourrait être libéré de son contrat qui expire en 2026, ou partir en prêt avec option d'achat.

## CHELSEA DORTMUND FAIT UNE OFFRE POUR VEIGA

En quête d'un renfort défensif, le Borussia Dortmund souhaite recruter le défenseur polyvalent de Chelsea, Renato Veiga (21 ans, 7 apparitions en Premier League cette saison). Le club allemand a formulé une offre de prêt aux Blues, rapporte Sky Sport Allemagne. La proposition comprendrait une option d'achat et la prise en charge de l'intégralité du salaire du Portugais, qui peut évoluer comme latéral gauche, défenseur central et milieu défensif.

Arrivé l'été dernier en provenance du FC Bâle pour 14 millions d'euros, Veiga ne compte qu'une seule titularisation en Premier League depuis le début de la saison. Son entraîneur Enzo Maresca l'utilise principalement en Ligue Conférence (8 titularisations), en FA Cup (1 titularisation) et en League Cup (2 titularisations).

## CONSEIL SÉCURITÉ

**L'Algérie condamne les attaques délibérées des forces d'occupation sionistes contre le personnel de la Finul**

L'Algérie, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de janvier, a "fermement" condamné vendredi, les attaques délibérées perpétrées par les forces d'occupation sionistes contre le personnel de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), appelant à l'ouverture d'une enquête impartiale en vue d'appliquer le principe de responsabilité.

"Nous condamnons dans les termes les plus fermes les attaques délibérées des forces d'occupation (sionistes) contre le personnel de la Finul, ainsi que la destruction voulue de ses locaux", a déclaré le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, dans son intervention, lors d'une réunion sur la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) et la Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement (Fnoud).

M. Bendjama a appelé à ce que "des enquêtes impartiales soient lancées de manière à ce que puisse s'appliquer pleinement le principe de responsabilité".

Le diplomate a notamment mis en garde contre "les violations en cours observées dans la zone d'opération de la Finul et de la Fnoud" perpétrées par la puissance occupante et qui sont "une source d'extrême inquiétude", réaffirmant au passage le soutien indéfectible de l'Algérie à ces missions et sa volonté "très ferme" de garantir "la sûreté et la sécurité des soldats de la paix".

"Nous tenons à réitérer que les attaques à l'encontre des soldats de la paix constituent des crimes de guerre", a-t-il insisté.

Rappelant, en outre, que le Conseil

**A la demande de l'Algérie et de la Russie, réunion au Conseil de sécurité jeudi sur les enfants de Ghaza**

A la demande de l'Algérie et de la Russie, le Conseil de sécurité tient, jeudi prochain, une réunion consacrée à la situation des enfants à Ghaza, suite aux crimes commis par l'entité sioniste dans les territoires palestiniens depuis plus d'une année.

La réunion concerne la situation des enfants de Ghaza victimes de la guerre génocidaire lancée par l'entité sioniste de-

**La diplomatie algérienne réussit à protéger les avoirs libyens gelés**

L'Algérie a réalisé, lors de la dernière séance du Conseil de sécurité sur la Libye, un succès important sur la scène internationale, en réussissant à arracher un accord historique permettant à l'Autorité libyenne d'investissement de réinvestir les avoirs libyens gelés dans les institutions financières internationales.

Cette décision, adoptée grâce au rôle actif de l'Algérie au Conseil de sécurité, représente un grand pas vers la protection de ces avoirs et la préservation de leur valeur et des revenus qui en découlent au bénéfice du peuple libyen.

Cet accès constitue également une étape importante qui ouvre la voie à davantage de coopération entre Etats, en associant les autorités libyennes au traitement des questions liées aux avoirs et aux actifs gelés dans les banques internationales.

Les efforts algériens ont également donné lieu à une autre décision obligatoire : le Comité des sanctions sur la Libye à informer les autorités libyennes, à l'avenir, de toutes les correspondances relatives aux avoirs gelés, permettant ainsi à la Libye de suivre avec précision et clarté le sort de ses fonds.

Ce succès reflète l'engagement de l'Algérie dans la défense des droits de pays frères et en faveur de leurs causes justes, et illustre la capacité de la diplomatie algérienne à réaliser des acquis tangibles sur des dossiers sensibles.

A travers cet accès, l'Algérie conforte sa place en tant que partenaire œuvrant au service de la stabilité et du développement dans la région et renoue avec le pragmatisme caractéristique de

la sécurité à adopté, le mois passé, la résolution 2766 renouvelant le mandat de la Fnud, le diplomate a indiqué que l'Algérie demande à ce que cette résolution soit "pleinement mise en œuvre".

L'Algérie approuve et appuie la disposition clé de la résolution, y compris l'obligation de respecter pleinement les termes de l'accord sur le dégagement des forces de 1974, de faire preuve de la plus grande retenue et d'empêcher des violations du cessez-le-feu dans la zone de séparation ainsi que de veiller à ce qu'il n'y ait aucune activité militaire dans cette zone", a-t-il souligné. Par ailleurs, M. Bendjama a indiqué que "les actions (sionistes) dans la zone de séparation et ses incursions multiples en territoire syrien constituent une grave menace, pas seulement pour la Syrie qui traverse une période très délicate mais également pour la paix et la sécurité régionale et internationale".

À ce titre, il a appelé le Conseil de sécurité à "réaffirmer ses résolutions et agir de manière décisive pour mettre un terme à ces actions", relevant que "personne n'est au-dessus du droit (et) de la loi (et) que (le) principe de responsabilité doit être appliquée".

"Traiter les causes profondes du conflit dans la région en mettant un terme à l'occupation de toutes les terres

arabes est fondamental pour garantir une paix durable au Moyen-Orient", a-t-il soutenu.

Et d'ajouter : "Le cycle actuel de violences à une fois de plus souligné une vérité irréfutable, à savoir que nous ne pouvons pas régler les problèmes de la région par le biais de solutions parcelaires".

Les défis de la région, a-t-il poursuivi, "sont liés entre eux et ce n'est que par le biais d'une approche holistique que nous pouvons espérer parvenir à une paix durable et véritable".

Dans ce cadre, M. Bendjama a salué l'accord de cessez-le-feu à Ghaza et a dit espérer que celui-ci "mettra un terme au bain de sang dévastateur" que connaît l'enclave palestinienne.

Cette évolution est bien sûr la bienvenue. Cependant (...) ceci ne peut pas et ne doit pas être notre objectif ultime", a-t-il prévenu, notant que cet accord "doit servir de tremplin vers une solution juste et durable (et) préparer l'avènement d'un Etat palestinien indépendant avec El-Qods Sharif pour capitale".

Enfin, M. Bendjama a appelé les membres du Conseil de sécurité à se mobiliser pour "favoriser l'avènement d'une solution juste et durable qui ramène la paix et la justice au Moyen-Orient".

puis plus d'un an, au cours de laquelle de nombreux enfants sont tombés en martyrs ou ont été blessés.

Le dernier bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza fait état de 46.876 martyrs et 110.642 blessés, depuis le 7 octobre 2023. La plupart de ces victimes sont des femmes et des enfants. L'Algérie préside le Conseil de sécurité durant le mois de janvier courant.

**La diplomatie algérienne réussit à protéger les avoirs libyens gelés**

la diplomatie algérienne, véritablement mobilisée pour accompagner les frères en Libye à tous les niveaux, notamment en défendant les intérêts du peuple libyen et en réaffirmant le rôle influent et actif de l'Algérie en ce qui concerne les questions régionales et internationales.

Dans une allocution prononcée à cette occasion par le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, M. Amar Bendjama, au nom du Groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) lors d'une séance du Conseil de sécurité, présidée par l'Algérie, en sa qualité de présidente en exercice de cet organe onusien, le diplomate algérien a exprimé la "vive préoccupation" du Groupe quant à "l'érosion continue des avoirs libyens gelés, en raison de leurs mauvaises utilisation et gestion par certaines institutions financières internationales qui doivent rendre des comptes", affirmant que "le peuple libyen doit bénéficier d'indemnisations et de réparations complètes pour ces violations".

Il a également indiqué que "le Comité des sanctions informera, à compter de ce jour (jeudi dernier), la Mission permanente de la Libye à New York de toutes les correspondances liées au comité".

Cela constitue, selon lui, "une amélioration supplémentaire qui renforcera l'efficacité et la transparence de notre action en tant que membres du Conseil, et permettra d'informer officiellement la Libye de toute évolution concernant ses avoirs gelés".

Concernant la situation politique en Libye, le Groupe a exprimé son "engage-

ment ferme en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens, sous l'égide des Nations Unies", appelant, à ce propos, au "retrait immédiat des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires, ainsi qu'au respect total de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye". Le Groupe A3+ a aussi invité le Conseil à assumer ses responsabilités et à soutenir le peuple libyen, notamment en créant un environnement propice à l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives, permettant ainsi au peuple libyen de construire un avenir meilleur pour lui-même et pour son pays.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait, à maintes occasions, réitéré la position constante de l'Algérie concernant une solution inter-libyenne, à travers l'organisation d'élections légitimes dans ce pays.

Le président de la République avait précisé, dans ce sens, que le dernier mot revient au peuple libyen, et que la décision qu'il prendra doit être respectée par tous.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a, pour sa part, souligné que l'Algérie continue à défendre le droit des frères libyens à sortir de la crise, loin de toute ingérence étrangère, et à organiser des élections libres et transparentes, permettant de tourner définitivement la page des différends et des divisions et de remettre la Libye sur la voie de la sécurité, de la paix et de la prospérité.

**ALGÉRIE - UNION AFRICAINE****Mme Mansouri prend part à Djouba aux travaux du Comité ad hoc de haut niveau de l'UA sur le Soudan du Sud (C5)**

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a pris part aux travaux de la réunion du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur le Soudan du Sud (C5) tenue à Djouba (Soudan du Sud) dans le but d'assurer le suivi de l'application de l'accord de paix revitalisé et de renforcer la coordination avec les partenaires régionaux et internationaux en vue de soutenir la stabilité dans ce pays, de réaliser la paix et le développement durable, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère.

La réunion a également vu la participation de haut niveau des représentants d'organisations et des principaux partenaires y compris l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la mission des Nations unies au Sud-Soudan (UNMISS), la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée (RJMEC), ainsi que les ambassadeurs des pays africains accrédités auprès du Soudan du Sud.

À cet effet, les membres du C5 ont rencontré M. Riek Machar, le Premier vice-président du Soudan du Sud, avec lequel ils ont abordé les défis entravant l'application de l'accord de paix et la nécessité de renforcer la coopération entre les différentes parties pour lever les difficultés, accélérer le processus de paix et garantir la sécurité et la stabilité dans le pays, ajoute la même source.

Dans son intervention, Mme Mansouri a affirmé l'importance d'une application efficace et globale de l'accord de paix revitalisé, en tant que facteur essentiel à la réalisation de la stabilité et de la réconciliation nationale dans le Soudan du sud", soulignant l'impératif "d'activer les clauses de l'accord qui se veut un pas indispensable pour renforcer la paix durable et réunir les conditions idoines pour le développement durable et l'amélioration des conditions de vie du peuple du Soudan du Sud", conclut le document.

**ALGÉRIE - TUNISIE****Mines : Mme Tafer discute à Riyad de la coopération bilatérale avec la ministre tunisienne de l'Industrie, des Mines et de l'Energie**

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, s'est entretenue avec la ministre tunisienne de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Fatma Thabet Chaïboub, sur les voies et moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Tunisie, et ce en marge de sa participation à la 4ème réunion internationale des ministres en charge des affaires minières, qui se tient à Riyad (Arabie saoudite), indique jeudi un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Selon la même source, les deux parties ont examiné, lors de cette rencontre, à laquelle a assisté le PDG du Groupe Sonarem, l'état des relations de coopération bilatérale et les perspectives de leur développement, notamment dans le domaine minier.

Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises des deux pays, ainsi que sur l'échange de connaissances et d'expertises et la mise en œuvre de projets conjoints mutuellement bénéfiques, note le communiqué.

Les deux parties ont exprimé leur volonté commune de renforcer la coopération dans les projets qui contribuent au développement durable, notamment dans le domaine de l'exploration, de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, conclut le texte.

**ALGÉRIE - SIERRA LÉONE**  
**Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République de Sierra Leone**

Le gouvernement de Sierra Leone a donné son agrément à la nomination de M. Abdelhafid Hachem en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Sierra Leone, a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

APS